La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal,
mardi 14 janvier 1997
113e année No 83
54 pages, 4 cahiers
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,65 $ U.S.
60¢ TAXES EN SUS

GREICHE & SCAFF OPTOMÉTRISTES
336-4444
50 % SUR TOUTES NOS MONTURES EN SUCCURSALE
*À l'achat d'une paire complète de lunettes de prescription. Ne peut être jumelé. L'offre peut prendre fin sans préavis.

Hockey

STARS 2

CH 1

page S3

Cyberpresse

Photo numérique pour humains normaux

page B10

Économie
Le miracle boiteux
page C3

Bulgarie
Les ex-communistes acceptent des élections anticipées
page B4

Forcillo et Goyer s'accrochent

Ils obtiennent une injonction qui annule leur destitution

YVES BOISVERT
et ANDRÉ NOËL

Sammy Forcillo et Pierre Goyer ont obtenu une injonction, hier, les maintenant au comité exécutif de la Ville de Montréal. De justesse. Quelques minutes plus tard, le conseil municipal devait se prononcer sur une proposition du maire Pierre Bourque de les destituer.

Le juge Derek Guthrie, de la Cour supérieure, a émis une injonction provisoire valable jusqu'au 22 janvier, qui empêche le conseil municipal de voter sur cette destitution. Le maire voulait limoger ces deux membres éminents du comité exécutif pour cause de « manque de loyauté ».

La décision survient à un moment critique pour l'administration Bourque, qui attend d'un jour à l'autre le rapport du Directeur général des élections sur l'implication présumée du maire dans le financement illégal de son parti, Vision Montréal.

Selon l'avocat de MM. Forcillo et Goyer, Claude-Armand Shep-

Voir **FORCILLO** *en A2*

■ Autres textes en page A7

PHOTO PIERRE MCCANN, *La Presse*

Destitués jeudi dernier par le maire Pierre Bourque, les conseillers Sammy Forcillo et Pierre Goyer ont obtenu hier une injonction qui leur permet de demeurer membres du comité exécutif de la Ville jusqu'au 22 janvier.

Québec empoche 140 millions grâce à l'achat de Gaz Métro par Hydro-Québec

LISA BINSSE

Le gouvernement s'enrichit de 140 millions de dollars grâce à la prise de participation d'Hydro-Québec dans Noverco, la société mère de Gaz Métropolitain. De plus, en forçant la société d'État à s'endetter pour financer cette acquisition, Québec pourra aller chercher ses frais de garantie de 0,5 % par année sur l'emprunt et une taxe, légèrement supérieure, sur le capital.

Au terme d'une entente conclue dans la nuit de vendredi à samedi et complétée hier, la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) a cédé sa participation de 38 % dans Noverco à la Caisse de dépôt et placement du Québec. La Caisse a, par la suite, vendu au coût de 309 millions un bloc de 40 % à la société d'État. Cette portion consiste en 32 % d'actions ordinaires et en une option (qui peut être exercée en tout temps) sur un bloc de 8 % d'actions détenues par Lévesque Beaubien Geoffrion. Hydro-Québec deviendra ainsi l'actionnaire principal de Noverco dès l'exercice prochain de son option.

La Caisse, en vertu de la convention d'actionnaires de Noverco, avait le droit de faire une première offre sur les actions de la SOQUIP, auparavant l'actionnaire principal.

Avant la transaction, la Caisse détenait une participation de 30 %. Une fois la transaction réalisée, l'actionnariat sera composé de

Voir **QUÉBEC** *en A2*

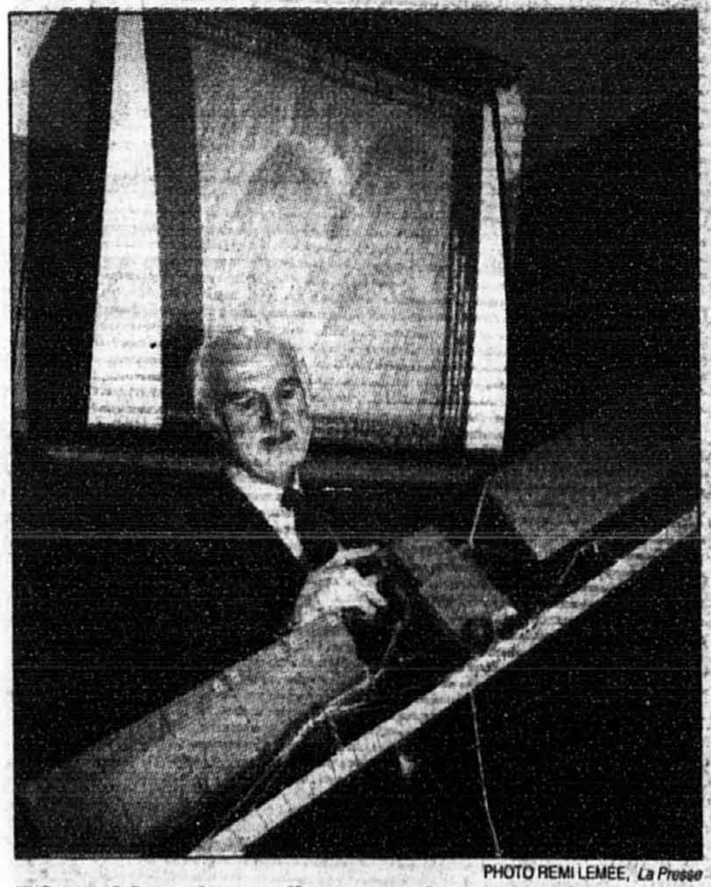

PHOTO REMI LEMÉE, *La Presse*

Edward Langham, directeur des opérations satellites à l'Agence spatiale canadienne, compte sur le satellite canadien Radarsat pour retrouver la trace du navigateur Gerry Roufs.

Gerry Roufs et son voilier demeurent introuvables

Radarsat fera un autre survol de l'océan demain

CHARLES CÔTÉ

L'Agence spatiale canadienne, à Saint-Hubert, recherche toujours le Canadien Gerry Roufs, le concurrent de la course Vendée Globe dont on est sans nouvelles depuis maintenant une semaine.

Hier, le satellite Radarsat a fait un troisième survol de la zone où l'on croit pouvoir retrouver le voilier *Groupe LG* et son pilote montréalais. Il pourra faire au moins un autre passage mercredi.

Le satellite canadien Radarsat est le plus puissant du genre au monde. Il fonctionne grâce à un radar, ce qui lui permet de percer les nuages et d'être en opération aussi bien dans l'obscurité qu'en plein jour.

Les données recueillies par satellite sont transmises au Centre canadien de télédétection à Ottawa, où trois spécialistes travaillent sans arrêt pour repérer la trace du voilier de 18 mètres.

« Le satellite Radarsat n'est pas conçu spécifiquement pour ces tâches, reconnaît Edward Langham, directeur des opérations satellites de l'Agence spatiale. On peut voir des bateaux, mais ça dépend de leur grandeur, et quand la mer est agitée, c'est plus difficile. »

En fait, la mer est déchaînée dans la région à l'ouest du Cap Horn où l'on croit toujours retrouver Gerry Roufs. Sur les photos satellites, l'océan ressemble à un écran de télévision brouillé. Les immenses vagues dessinent une infinité de petits points

Voir **GERRY** *en A2*

■ Autres informations en page S9.

MISSION ASIE COMMERCIALE

«Ce n'est pas si simple qu'on peut le penser»

Chrétien aborde la question des lois du travail en Corée

VALÉRIE BEAUREGARD
envoyée spéciale, SÉOUL

Les politiciens canadiens en mission commerciale en Corée ont finalement traité de la question de la nouvelle loi sur le travail du pays. Finalement, puisque ce n'est que lundi, quatre jours après l'arrivée de la mission, que la question a été officiellement évoquée avec des dirigeants politiques coréens.

Il faut dire que le gouvernement Kim subit de plus en plus de pressions de la part de la communauté internationale.

Lundi, le premier ministre Jean Chrétien et les neuf premiers ministres provinciaux qui l'accompagnent ont rencontré le premier ministre de la Corée du Sud, Lee Soo-Sung, et d'autres dirigeants politiques. La nouvelle loi sur le travail a occupé les trois-quarts du temps des rencontres.

« J'espère que la résolution se fera de façon démocratique et dans le respect des règles de l'OCDE », a déclaré M. Chrétien en fin de journée, lors d'un point de presse dans le lobby de l'hôtel The Shilla, où il loge à Séoul. Il a indiqué que les premiers ministres et lui avaient posé des questions et écouté les explications qui leur étaient données. « Ce n'est pas si simple qu'on pourrait le penser », a-t-il noté.

M. Chrétien n'avait pu traiter de ce chaud dossier avec le président Kim Young-Sam vendredi, faute de temps.

Glen Clark de la Colombie-Britannique a dit qu'il fallait continuer de faire pression et de s'assurer que les promesses que ce conflit se règle de façon conforme à la démocratie soient respectées.

Les travailleurs de la Corée, qui jugent que la nouvelle loi favorise largement la partie patronale, prévoient intensifier leur mouvement de protestation aujourd'hui (mardi) alors qu'une menace de grève générale pèse sur le pays.

La nouvelle loi adoptée en catimini le 26 décembre a plongé la Corée en pleine crise nationale.

Voir **«CE N'EST»** *en A2*

■ Autres informations en pages A12 et B4

INDEX

Petites annonces		- affaires	C4	- télévision	A15	Feuilleton	B9
- Index	B6	Arts et spectacles		Bandes dessinées	B9	Foglia	A5
- immobilier	B6, B7		A14 à A16	Bridge	C12	Horoscope	B8
- marchandises	B7	- horaire spectacles	A15	Décès	C11	Le monde	B4, B5
- emploie	B7, B8	- horaire télévision	A16	Économie	C1 à C10	Loteries	A2, A7
- automobile	B8, B9, C12	- musique	A14	Êtes-vous observateur	B6	Mots croisés	B8, S10

Mot mystère	B9
Opinions	B3
Politique	
A12,B1	
Tabloid Sports	
- Réjean Tremblay	S5

ÉDITORIAL

Une transaction incestueuse
- Philippe Dubuisson
page B2

MÉTÉO

Nuageux avec percées de soleil
Max. -7, min. -11
Cahier Sports, page 16

6 21924 98705 1

Du nouveau au Ritz : diners dansants au CAFÉ de PARIS

Les vendredis et samedis soirs, venez dîner et danser sur la musique d'un trio captivant. De 20h00 à minuit.
842•4212

RITZ CARLTON

Suites de la une

Forcillo et Goyer s'accrochent

FORCILLO / *Suite de la page A1*

pard, la loi ne donne pas au maire de pouvoir de destitution. Selon cette interprétation, les membres du comité exécutif, sauf faute lourde, seraient nommés pour toute la durée du mandat de l'administration (quatre ans).

Le juge Guthrie ne s'est pas prononcé sur le fond de l'affaire. Vu l'urgence de la question, il a simplement constaté l'importance des principes en jeu et l'apparence d'un droit sérieux de MM. Forcillo et Goyer.

Le juge Guthrie a également considéré le fait que les neuf membres du comité exécutif adoptent chaque semaine des dizaines de résolutions approuvant des contrats, des nominations, etc. S'il fallait que ces décisions soient annulées éventuellement parce que les remplaçants de MM. Forcillo et Goyer ont été nommés de façon irrégulière, l'intérêt public serait mal servi.

Me Sheppard s'est réjoui de cette décision qui oblige M. Bourque à laisser en poste les deux hommes. Ils doivent avoir accès à tous les documents et les informations normalement disponibles aux membres du comité. Tous leurs pouvoirs sont maintenus d'ici au 22 janvier, 17 heures, moment où l'on devra avoir plaidé l'affaire « sur le fond ».

Presque tout le monde a été pris par surprise par l'injonction, à l'hôtel de ville, hier. MM. Forcillo et Goyer n'avaient prévenu personne qu'ils s'adresseraient au tribunal. Une assemblée spéciale du conseil municipal avait été convoquée à 15 heures. C'est le chef de l'opposition, André Lavallée, qui a informé le premier le conseil de la nature de l'injonction. Quelques minutes plus tard, l'assemblée était levée.

Sammy Forcillo et Pierre Goyer jubilaient. « La Charte de la Ville prévoit que des membres du comité exécutif peuvent être remplacés seulement pour cas de décès ou de vacance, a dit M. Forcillo. Mais Pierre et moi, on n'a pas démissionné, et on est bien en vie. On a reçu tellement de coups de téléphone à la maison qu'on s'est dit : Mon Dieu, on est aimés ! On a été élus, et on continue ! »

Le maire, lui, ne semblait pas dépité outre mesure. Il a affirmé qu'il avait consulté les services juridiques de la Ville avant d'annoncer, jeudi dernier, sa volonté de destituer M. Forcillo, vice-président du comité exécutif, et M. Goyer, responsable de l'urbanisme.

« La Charte nous dit que c'est le conseil municipal qui nomme les membres du comité exécutif. Mais ce n'est pas écrit spécifiquement que le conseil peut « dénommer » : il y a donc divergence d'interprétation. Mais j'ai demandé l'avis du greffier et du contentieux.

« MM. Goyer et Forcillo restent membres du comité exécutif jusqu'au 22 janvier. Nous plaiderons sur le fond. Et c'est à moi de décider quelles fonctions ils occuperont au sein du comité. »

M. Bourque a dit qu'aucune crise n'agitait son administration. « Qui parle d'état de crise ? Ce sont les journalistes. Moi, je suis très serein, en pleine possession de tout. »

Le chef de l'opposition, André Lavallée, a répété que l'administration Bourque allait de crise en crise. « Celle-ci affecte sa capacité de prendre des décisions, a-t-il dit. Le maire va siéger dans un comité exécutif avec deux membres qu'il ne veut plus voir là. Les milieux d'affaires et les milieux politiques ne font plus confiance au maire. M. Bourque doit penser à partir avant de faire couler Montréal avec lui. »

À Québec, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, s'est dit préoccupé. « Je suis ça d'heure en heure, a-t-il dit, car c'est une situation qui nous préoccupe. C'est le tribunal qui va décider (si la destitution voulue par M. Bourque est légale). C'est une bonne façon de faire quand il y a différentes façons de regarder un texte de loi. »

«Ce n'est pas si simple qu'on peut le penser»

«CE N'EST» / *Suite de la page A1*

Elle introduit trois réformes majeures au sein du code du travail, soit la possibilité de licencier des employés pour des raisons comme une restructuration, l'introduction des heures flexibles de travail et la permission d'embaucher lors de conflits pour remplacer les grévistes. La loi fut adoptée dans le but de satisfaire les exigences de l'OCDE.

Hier midi, le premier ministre Chrétien, qui s'adressait aux membres du Conseil commercial Corée-Canada, n'a pas dit un mot sur le conflit opposant le gouvernement coréen aux travailleurs du pays. Curieusement, son présentateur, M. Choi Chon Hyon, le président de la Fédération des entreprises coréennes, en avait fait mention. Il a déclaré que s'il était prometteur de voir la Corée se joindre à l'OCDE, cela entrainait également des problèmes « pénibles ».

En après-midi, au cours des entretiens avec les dirigeants politiques coréens, plusieurs ministres provinciaux ont pris la parole. Ainsi, Brian Tobin, de Terre-Neuve, a demandé des explications concernant les événements qui ont entouré l'adoption précipitée de la loi.

Plus tôt dans la journée, le premier ministre Mike Harris avait indiqué que les jobs à vie n'étaient plus une réalité. Il prenait ainsi position contrairement aux déclarations précédentes de Jean Chrétien et Lucien Bouchard qui, essentiellement, consistaient à dire qu'ils n'avaient pas à s'immiscer dans les affaires des Coréens. « J'estime que les comportements internationaux ne nous permettent pas d'intervenir », disait M. Bouchard aux journalistes, samedi, tout en notant que nous avions une culture démocratique différente.

Québec empoche 140 millions grâce à l'achat de Gaz Métro par Hydro-Québec

QUÉBEC / *Suite de la page A1*

la façon suivante : la Caisse 36 % ; Hydro-Québec 40 % et Gaz de France, 24 %.

Cette transaction rapporte 291,5 millions à la SOQUIP. Le président Yves Rheault a expliqué que la valeur aux livres du placement de la SOQUIP (évalué par deux firmes indépendantes) était de 150 millions. Québec fait ainsi un gain net de 140 millions.

La valeur du portefeuille de la Caisse dans le holding était entre 150 à 200 millions. M. Philippe Gabelier, vice-président Affaires publiques, a indiqué que cette valeur grimpe d'environ 100 millions.

Hydro-Québec financera cette transaction à même son programme d'emprunts, par émission de dette obligataire. Malgré les frais de cette transaction, a assuré M. Thierry Vandal, vice-président Planification stratégique et Développement, la société recevra une rente financière annuelle d'environ 10 millions, sans compter les autres revenus générés.

Il a expliqué que la société, suivant l'exemple de plusieurs importantes entreprises américaines, juge que les partenariats les plus durables sont ceux fondés sur les prises de participation directe. Cette transaction, « une bonne affaire pour la société », permettra à Hydro-Québec et au distributeur gazier d'unir leurs efforts pour pénétrer le marché nord-américain, un marché lucratif évalué à plus de 200 milliards. Les deux entreprises détiennent une part d'environ 3 à 4 % de ce marché et elles veulent l'accroître de façon « significative ».

Toutefois elles demeurent des entités corporatives distinctes et concurrentes sur le marché québécois. La transaction, assure-t-on, n'aura pas d'incidence directe sur les tarifs d'électricité et de gaz naturel, conséquence que craignent plusieurs dont le Service d'aide aux consommateurs, de Shawinigan. C'est la future Régie de l'énergie qui déterminera les tarifs.

Qu'adviendra-t-il de la SOQUIP, dont Noverco était le principal actif ? M. Rheault a indiqué que la société aura à préparer un plan d'affaires qu'elle transmettra à son actionnaire, le gouvernement. Cette vente, a-t-il dit, marque l'accomplissement du mandat reçu du gouvernement en 1982, soit de travailler au développement des infrastructures gazières québécoises.

M. Jean Abiteboul, président du conseil d'administration de Novergaz et représentant de Gaz de France au Québec, enthousiaste d'accueillir Hydro au sein de Noverco, a noté que la transaction donnerait lieu à plusieurs projets : centrales thermiques au gaz naturel dans le Nord-Est américain, optimisation du réseau et stockage d'énergie.

Gerry Roufs et son voilier demeurent introuvables

GERRY / *Suite de la page A1*

blancs qu'il faut tous analyser pour en trouver un qui corresponde aux caractéristiques d'un voilier. Le satellite a pour l'instant balayé environ 40 % de la zone des recherches désignée par la direction de la course Vendée Globe. Résultat : sept fausses alertes, sept points qui auraient pu être la trace de Gerry Roufs mais qui se sont évanouis après une analyse plus poussée.

Mais les recherches vont se poursuivre, inlassablement. « Une vie humaine est en jeu, a déclaré Hughes Gilbert, adjoint au vice-président de l'Agence spatiale. La capacité du satellite est là, il faut l'utiliser. Tout se fait dans le budget normal d'opérations. »

Le personnel de l'Agence s'est impliqué à fond dans les recherches. « Ça nous a pris un peu tous à coeur parce que c'est un Canadien et qu'il est tout seul », affirme Giovanni Giolti.

« C'est un travail un peu moins routinier, ajoute son collègue Stéphane Blais. On voit vraiment l'utilité que peuvent avoir nos images. »

À Ottawa, une équipe de chercheurs travaille aussi sans relâche. « Les trois personnes qui travaillent là-dessus sont arrivées à midi dimanche et ne sont reparties qu'à deux heures du matin, quand il n'y avait plus d'images à analyser », raconte Florian Guertin, directeur de la division application au Centre canadien de télédétection.

Le centre recevra aujourd'hui les données du troisième passage du satellite, effectué hier en fin de journée. Ils les passeront de nouveau au crible, à la recherche de la « signature » électromagnétique du voilier de Roufs. « C'est une embarcation qui n'est pas en métal, mais en matériaux composites, explique M. Guertin. Ça réfléchit mal le radar du satellite. Mais le faisceau d'ondes peut traverser la coque et se réfléchir sur une partie métallique à l'intérieur. » Si le voilier n'a pas chaviré, on a plus de chances de le détecter, mais la hauteur des vagues pourrait le dérober au regard du satellite.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00032
Code du jour **3-2**
Mardi, 14 janvier 1997

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **1-6-7**
à quatre chiffres : **1-9-2-4**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;
■ à Saint-Félix-de-Valois : parrainée par les Chevaliers de Colomb, salle des Chevaliers de Colomb, 4680, rue Principale, de 15 h à 20h 30. Objectif : 250 donneurs ;
■ à Gatineau : Caisse populaire Gatineau avec la collaboration de l'Association récréative de Gatineau, les Chevaliers de Colomb - conseils de Gatineau et Saint-René-Goupil, le Club Optimiste Gatineau, les Filles d'Isabelle - cercle 674, la Légion royale canadienne et le S.C.T.P. local 142, salle de l'Association récréative de Gatineau, 195, boul. Maloney Ouest, de 13 h à 20 h 30. Objectif : 500 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Sur piste !

■ Bien avant le look et le glamour, l'important lorsqu'on pratique un sport d'hiver, c'est de demeurer au chaud. Parfaitement isolé du froid dans ses vêtements. Pour jouir du beau temps comme de la tempête. Combattre le nordet, c'est la spécialité d'un nombre grandissant de manufacturiers québécois comme Chlorophylle, Kanuk, Louis Garneau, Orage et Grolüm. Chez ces experts en froid, le style passe après la fonction. À lire demain dans le cahier Mode sous la plume de Viviane Roy.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Avez-vous lu l'intéressante série d'articles de notre journaliste Michèle Ouimet: *Une femme au pays des talibans*, commencée samedi dernier dans *La Presse*?

Les organisateurs du Vendée Globe, la course en solitaire autour du monde à voile, exigent-ils trop des navigateurs? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 60 %
Non: 40 %

Service Liaison

Le Service Liaison est rapide, GRATUIT et accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-tone**.*

Composez le numéro de téléphone du Service Liaison choisi, puis au son de la voix, composez le numéro de la rubrique désirée.

Questions du jour	285.7333
• Question du jour	1
• Question sportive du jour	2

Commentaires aux chroniqueurs	285.7343
• Claude Picher	8204
• Réjean Tremblay	8205
• Pierre Foglia	8206
• Claude Masson	8207
• Nathalie Petrowski	8208
• Michel Girard	8209
• Alain Dubuc	8210
• Michel Blanchard	8211
• Louise Cousineau	8212

Bulletins météorologiques d'Environnement Canada	285.7353
• Région de Montréal	1
• Prévisions à long terme (Montréal)	2
• Estrie, Québec, Laurentides	3

La Presse
en ligne avec vous chaque jour

* Dans la zone d'appel locale seulement

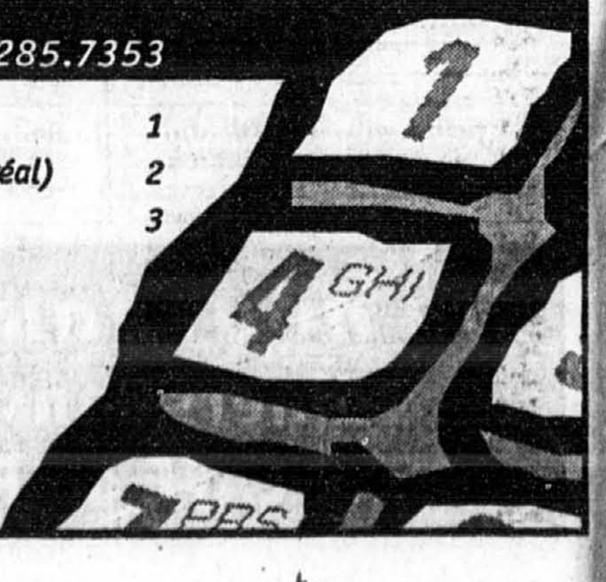

2406499

La Presse

Le mot du jour
jour (à et au)

■ On confond parfois les expressions *mettre à jour* et *mettre au jour*. La première signifie « ajouter les données les plus récentes ».

— La liste des membres du Bloc québécois sera mise à jour.

La seconde signifie « révéler, rendre visible, exposer au grand jour ».

— La police a mis au jour un vaste réseau d'immigration clandestine.

Paul Roux

L'EXPRESS DU MATIN

Suspect arrêté

■ Les enquêteurs du projet Cible ont effectué une perquisition vendredi dernier à Bolton, pour ensuite procéder à l'arrestation de Robert Batt, 33 ans, soupçonné de vols d'autos. À la suite d'une fouille dans le garage privé et dans le bois situé à l'arrière de la résidence du suspect, les policiers de la SQ ont saisi 20 véhicules volés. Ils ont aussi trouvé des moteurs provenant de 15 autres véhicules volés. La valeur de la saisie est d'environ un demi-million. Batt a comparu hier à Cowansville. Entretemps, dans le cadre de la même opération, la SQ a saisi 21 véhicules volés sur la Côte-Nord.

Portes ouvertes

■ Toutes les personnes intéressées sont invitées, le 26 janvier, à se renseigner sur les programmes offerts par l'Université de Montréal, les modalités d'inscription, l'aide financière, le logement, les associations étudiantes, les sports, etc. Cette activité aura lieu dans le hall d'honneur du Pavillon principal, sous la grande tour (métro Université de Montréal). En plus, deux facultés organisent des portes ouvertes le même jour.

Grève chez Laurenco

■ Le Conseil des services essentiels déclare suffisants les services prévus à l'entente intervenue entre les représentants de l'entreprise Laurenco et du syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique en prévision de la grève d'une durée indéterminée devant débuter demain à minuit. L'entente prévoit que les chauffeurs feront la récupération des matières premières sur les routes du Québec seulement. De plus, le syndicat fournira le personnel nécessaire pour traiter toutes les matières récupérées ou acheminées à l'usine à l'exception de celles provenant de l'extérieur du Québec.

Vitesse et alcool...

■ La vitesse et l'alcool pourraient avoir joué un rôle prépondérant dans une collision mortelle survenue vers 2 h 45, hier. L'accident qui a coûté la vie à Daniel Desrosiers, un Montréalais de 31 ans, s'est produit sur la rampe d'accès du boulevard de La Vérendrye menant à l'autoroute Décarie, à la hauteur de Verdun. L'automobiliste, qui revenait d'une soirée de quilles, s'apprêtait à s'engager sur la voie rapide lorsqu'il a subitement perdu le contrôle de son véhicule qui a violemment percuté une structure métallique supportant la signalisation routière. La victime est restée coincée pendant plus d'une demi-heure dans les débris tordus de sa voiture avant d'être dégagée par les secouristes, puis transportée à l'hôpital où elle a succombé à un traumatisme crânien.

Victime du feu

■ Un étudiant en théâtre du cégep Lionel-Groulx est mort, hier matin, dans un incendie qui s'est déclaré dans son logis au 16c, rue Turgeon, à Sainte-Thérèse. Un article de fumeur ou un court circuit pourrait être responsable de cette tragédie qui a coûté la vie à Alexandre Britt, 21 ans. Le feu a pris naissance dans le salon et la victime a été découverte sans vie dans sa chambre. Les pompiers ont rapidement maîtrisé le feu. La police de Sainte-Thérèse a demandé aux experts de la Sûreté du Québec d'instituer une enquête. Le jeune homme habitait avec un colocataire, absent au moment de la tragédie.

Bisbille à Lachenaie

■ « Nous ne tolérerons aucune tactique d'intimidation », a déclaré Chantal Bourgeois, présidente du syndicat des cols blancs de Lachenaie (SCFP-FTQ), en réaction à des « menaces à peine voilées » du directeur de la police, Serge Racette, quant à des arrestations éventuelles de syndiquées en grève depuis dimanche. Selon le syndicat, en effet, le directeur du service de police de Lachenaie a apostrophé Mme Bourgeois sur le piquet, hier matin, pour lui signifier qu'en raison de méfaits allégués sur les serrures du service de police, les hostilités étaient déclenchées et que la ligne dure serait adoptée par son service.

Une panne coûteuse de vidéopokers

ANDRÉ CÉDILOT

Près d'un millier de vidéopokers installés dans des bars et restaurants ne fonctionnent plus depuis le 1er janvier à cause d'une erreur informatique. Cette nouvelle épreuve prive Loto-Québec de revenus estimés à 250 000 $ par semaine.

Tout en confirmant l'information à *La Presse*, hier, un porte-parole de la Société des loteries du Québec, Marc Beauchesne, a minimisé l'impact de ce revers de fortune en affirmant que 13 500 autres appareils sont toujours en marche.

La société d'État a elle-même débranché les 942 appareils déficients après avoir constaté qu'ils ne répondaient plus à son ordinateur central, chargé d'emmagasiner toutes les opérations des vidéopokers à travers le Québec.

Selon M. Beauchesne, les vidéopokers défectueux ont tous été fabriqués par la firme Experts en traitement informatique (ETI) de Montréal. Celle-ci a mal programmé un calendrier sur le microprocesseur de ses appareils de jeux, de sorte qu'ils ont cessé toute liaison avec la centrale le 31 décembre.

Sitôt informée, ETI a reconstitué une nouvelle puce comportant bien entendu les dates exactes. Comme Loto-Québec, elle attend le feu vert de la Régie des loteries, jeux et courses du Québec pour les réintroduire dans ses appareils.

Ces vérifications pourraient prendre au moins deux autres semaines, indique M. Beauchesne. Avant d'obtenir le sceau de la Régie, le microprocesseur doit être examiné par le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, responsable de l'accréditation légale des appareils de jeux.

Dans l'intervalle, 826 établissements licenciés sont en attente. La plupart d'entre eux possèdent toutefois des vidéopokers provenant des trois autres fournisseurs de Loto-Québec (VLT, Spielo et Williams). Au total, ces entreprises lui en ont vendus quelque 13 500.

D'après M. Beauchesne, chacun des 14 500 vidéopokers de Loto-Québec rapporte en moyenne 550 $ par semaine. « Mais les appareils de ETI rapportent un peu moins que la moyenne », a-t-il dit, refusant de préciser le montant exact des profits dans ce cas. « Pour des raisons de concurrence, les fournisseurs n'aiment pas qu'on dévoile les chiffres en public », a-t-il expliqué. À partir de données publiées l'an dernier, on peut facilement croire que les appareils ETI ont un rendement d'au moins 250 $ par semaine. Résultat : Loto-Québec pourrait perdre au moins un million. Et cela, bien sûr, si les 942 appareils recommencent à fonctionner dans deux semaines, selon les prévisions les plus optimistes de la société d'État.

PHOTO DENIS COURVILLE *La Presse*

S'il y a des vidéopokers en panne, d'autres fonctionnent toujours, heureusement.

Une psychologue a vu les élèves « égarés »

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pendant que le chauffeur d'autobus scolaire qui s'est « égaré » vendredi subissait, hier, une série de tests à l'hôpital, les enfants qui l'accompagnaient ont rencontré la psychologue de l'école Bois-Joli de Sainte-Anne-des-Plaines.

« J'ai parlé à sa femme et elle m'a souligné qu'il était encore à l'hôpital. Je voulais aller le voir en après-midi, mais je n'ai pas eu le temps parce que j'ai dû répondre à beaucoup d'appels. Je vais y aller ce soir », a raconté Lise Paquette, de Roland Paquette Transport.

Mme Paquette a ajouté que par le passé, Jean-Guy Lavoie, 46 ans, avait toujours été à son travail et que jamais rien d'anormal ne s'était produit.

Pour sa part, la directrice de l'école, Gisèle Poirier, a expliqué que la psychologue Claudine Gagnon avait rencontré les enfants du pré-scolaire et des autres classes du primaire qui étaient dans l'autobus de M. Lavoie.

Elle a expliqué qu'il avait été déterminé que c'était préférable de les voir en groupe. « D'après ce qu'elle m'a raconté, les enfants s'en remettent facilement. Certains ont trouvé ça amusant. Deux ou trois ont refusé de s'exprimer et ils ont été vus par la suite individuellement. Il a été établi que c'est par timidité qu'ils ne s'étaient pas exprimés comme les autres. Quant à moi, j'ai discuté avec les parents. Après explication, tous ont semblé comprendre la situation, à l'exception d'une mère qui a demandé à qui la responsabilité appartenait », a précisé Mme Poirier.

Elle a souligné que vendredi après-midi, M. Lavoie était entré dans l'école comme il le fait souvent avant de repartir avec les écoliers. « Il a salué comme d'habitude la secrétaire et elle n'a rien trouvé de spécial dans son comportement », a souligné Mme Poirier.

Après les suicides, l'espoir renaît à l'école de Coaticook

MARTHA GAGNON

À l'école La Frontalière de Coaticook, qui a été secouée par les suicides de quatre élèves, plusieurs jeunes portaient hier un ruban vert en forme de V symbolisant la « Victoire sur la vie ».

Cette initiative du conseil étudiant démontre que la tristesse s'estompe pour faire place à l'espoir. « Le calme revient peu à peu, explique le directeur, Pierre Benoît. La vie reprend le dessus. »

Malgré tout, l'école continue d'offrir les services d'intervenants du CLSC et de la Fondation pour la prévention du suicide JEVI. « Ils resteront à la disposition des élèves et du personnel tant et aussi longtemps que cela sera nécessaire », dit M. Benoît.

En fin de semaine dernière, le CLSC Albert-Samson de Coaticook a offert un service d'écoute aux familles éprouvées et à l'ensemble de la population. Seulement quatre ou cinq personnes y ont eu recours. « Il vaut mieux offrir plus de services que pas assez, explique M. Benoît. On travaille dans l'invisible en essayant de rejoindre des personnes vulnérables qui ont été affectées par un tel événement. »

Mercredi soir, l'école invite le public à participer à une rencontre d'information qui aura lieu à l'auditorium. « Nous allons parler de prévention du suicide et les gens pourront discuter en petits groupes s'ils le désirent », précise le directeur.

Par ailleurs, M. Benoît se dit prêt à collaborer à l'enquête du coroner. « Cette enquête nous permettra peut-être de comprendre pourquoi quatre jeunes fréquentant la même école se sont suicidés en l'espace de moins de deux mois. »

Le directeur continue d'affirmer que l'école n'est sans doute pas en cause bien que ce soit le seul élément commun.

14 MRC souhaitent une police régionale

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Au moins 14 municipalités régionales de comté (MRC) ont déposé une étude ou une résolution au ministère de la Sécurité publique afin de se doter d'un corps de police régional plutôt que de devoir signer des ententes avec la Sûreté du Québec pour s'occuper de la protection de leur territoire.

Le ministre Robert Perreault avait donné jusqu'au 31 décembre aux MRC pour lui faire parvenir des demandes de dérogation à la loi modifiant la carte policière à travers la province. Un porte-parole du ministère a déclaré qu'il faudra attendre quelques semaines avant de connaître les MRC qui sont sérieuses dans leurs demandes.

La présidente de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), Jacinthe Simard, a souligné qu'une campagne de désinformation entreprise par la SQ auprès de certains élus municipaux avait eu pour effet de brouiller les choses, si bien que ces dirigeants locaux n'ont appris qu'à la fin du délai qu'ils auraient avantage à mettre sur pied leur service de police autonome. « C'est pour cette raison que nous avons demandé au ministre de reporter sa date d'échéance, mais ça n'a rien donné », a précisé Mme Simard, mairesse de Baie-Saint-Paul, dont la MRC Charlevoix-Est a présenté une demande de création d'une police régionale.

Les autres MRC qui ont présenté une demande sont Desjardins, Portneuf, Montcalm, Roussillon, Rouville, Vaudreuil-Soulanges, Memphrémagog, Matawinie, La Nouvelle-Beauce, Beauharnois-Salaberry, Brome-Missisquoi, les Îles-de-la-Madeleine et Joliette. Il était aussi question que les MRC de la Haute-Yamaska, Lac-Saint-Jean-Est, des Laurentides, des Maskoutains aient fait la même requête.

On retrouve 96 MRC à travers le Québec et lorsqu'il a été question de refaire la carte policière du Québec, 31 avaient montré un intérêt à mettre sur pied une police régionale au lieu de fait appel à la SQ.

Corps de police commun à trois localités

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Depuis le 6 janvier, un nouveau corps de police est en service dans la région des Laurentides. Il est connu sous le nom de Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord et il dessert Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs et Prévost.

Le directeur, Claude Danis, a expliqué que ces trois municipalités vont réaliser d'importantes économies en ne faisant plus affaire avec la SQ. Le coût d'exploitation pour 1997 sera de 1,1 million de dollars.

Ce nouveau corps aurait aimé englober Saint-Hippolyte, mais le conseil municipal a décidé de faire cavalier seul. Si Saint-Hippolyte, limitrophe de Piedmont et Prévost, avait joint les trois autres municipalités, elle aurait fait économiser une somme de l'ordre de 150 000 $ à ses contribuables. Son service de police aurait alors coûté environ 900 000 $ par année. « Il est évident que si Saint-Hippolyte s'était joint à nous, les économies auraient été encore plus importantes pour toutes les municipalités », a précisé M. Danis.

Des pourparlers sont en cours afin que la Régie de la Rivière-du-Nord s'occupe de la répartition des appels aux policiers de Saint-Hippolyte qui entreront en fonction en mars.

Le corps de police de la Régie est composé de 12 policiers en plus du directeur. À Saint-Hippolyte, il y aura sept patrouilleurs réguliers en plus de quatre surnuméraires, un directeur et un assistant chef.

EN BREF

Homme disparu

■ La police de Laval est à la recherche de Jean-Pierre Carbonneau, disparu depuis le 7 janvier de son domicile. Il mesure 1,75 m (cinq pieds et neuf pouces), pèse 75 kg (170 livres), a les yeux bleus et les cheveux châtains, avec les tempes grisonnantes. Au moment de sa disparition, il portait un veston en suède brun, un chandail de couleur et des bottes brunes. Toute information à son sujet peut être transmise au 978-6950.

Jean-Pierre Carbonneau

Adolescente disparue

■ Erika Duchesne, 14 ans, est disparue depuis le 26 décembre de sa résidence du 9335, rue Saint-Hubert, à Montréal. Elle mesure 1,67 m (cinq pieds et sept pouces), elle pèse 45 kg (100 livres), elle a les yeux et les cheveux bruns. Toute information à son sujet peut être transmise à la police de la CUM au 280-2601 ou au 280-2201.

Érika Duchesne

Autre disparue

■ Chantal Bérubé, 17 ans, est disparue depuis le 21 juillet dernier de son domicile du 4434, boul. Décarie, à Montréal. Mesurant 1,66 m (cinq pieds et six pouces) et pesant 55 kg (125 livres), elle a les cheveux châtains et les yeux bruns. Toute information à son sujet peut être transmise à la police de la CUM au 280-2615 ou au 280-2215.

Chantal Bérubé

Policiers et oursons

■ Les policiers du poste 32 effectueront maintenant leur patrouille en étant munis d'oursons en peluche (baptisés Ray) et de couvertures *chaleur polaire*, qui seront distribués aux citoyens lors de situations de crise, soit accidents d'autos ou incendies graves. Les oursons se sont révélés utiles depuis plusieurs années auprès des enfants et des personnes âgées. Cette expérience-pilote est menée en collaboration avec Jeunesse au Soleil et Pharmaprix.

Mort d'un alpiniste près de Québec

■ Un jeune alpiniste a perdu la vie hier à Saint-Raymond, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Québec, alors qu'il faisait de l'escalade sur glace avec un ami. La glace aurait cédé sous le poids des deux hommes qui s'étaient arrêtés sur une corniche au-dessus d'une chute. La victime, qui était attachée, s'est alors enfoncée dans un mètre d'eau. On ignorait hier soir l'état de santé de l'autre alpiniste.

À VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE,
AVEC QUI AVEZ-VOUS PLANIFIÉ
VOS REER
DANS LE BLANC DES YEUX ?

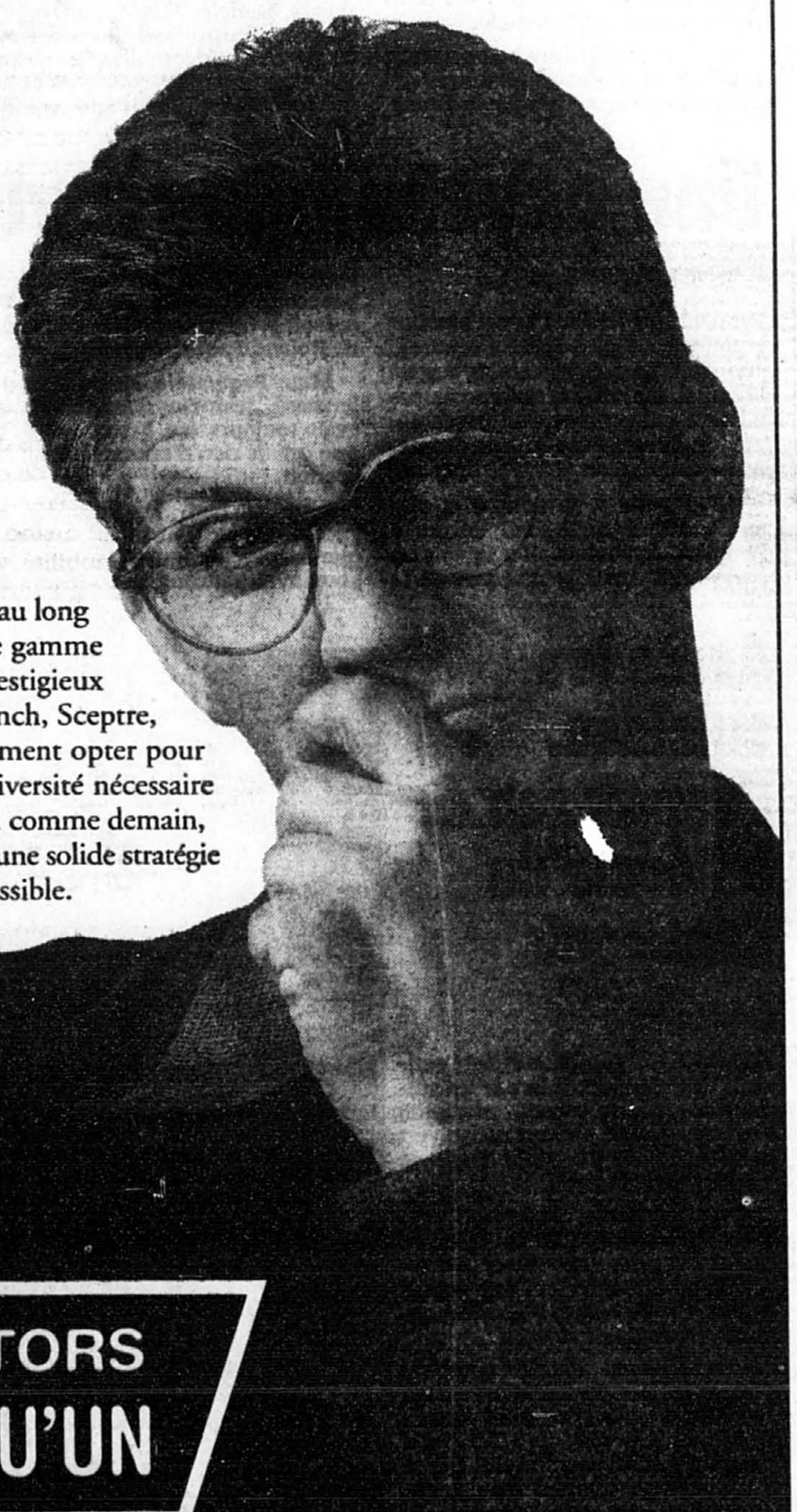

AYEZ VOS REER BIEN À L'ŒIL.
Faites appel à l'un des conseillers ou l'une des conseillères du Groupe Investors, des professionnels, qui possèdent une solide expertise financière. Avec votre conseiller, vous prendrez tout le temps qu'il faut pour bien cerner vos besoins et vos objectifs financiers. De cette façon, il sera en mesure de vous guider parmi notre gamme complète de REER avantageux et de bâtir avec vous une stratégie financière adéquate.

MIEUX VOUS CONNAÎTRE
POUR MIEUX VOUS CONSEILLER.
Puisque votre conseiller du Groupe Investors connaît votre situation, il verra à ce que votre choix de REER soit une partie intégrante de votre stratégie financière et ce, tout au long des ans. Selon vos besoins, vous pourrez choisir parmi une gamme de fonds mutuels Groupe Investors ou encore de fonds prestigieux recommandés par la Gestion d'éléments d'actif Merrill Lynch, Sceptre, Beutel Goodman et Rothschild Sélect. Vous pourrez également opter pour notre famille de portefeuilles afin de profiter de toute la diversité nécessaire d'un seul coup. De cette façon, vous êtes assuré, aujourd'hui comme demain, d'avoir entre les mains les outils nécessaires pour développer une solide stratégie de répartition d'actifs et obtenir le meilleur rendement possible.

Alors cette année, consultez l'un de nos conseillers. Vous verrez que parler finances entre quatre yeux ça rapporte !

AVEC LE GROUPE INVESTORS
VOUS PARLEZ À QUELQU'UN

Groupe Investors
POUR prendre DEMAIN en mains.

Pour plus de renseignements, téléphonez à l'un de nos bureaux ou au 1 888 746-6344.
Visitez notre site Internet à l'adresse suivante : www.investorsgroup.com.

ANJOU (514) 493-1669
LAVAL (514) 973-2333
MONTRÉAL DÉCARIE (514) 733-1796
MONTRÉAL ÎLE-DES-SŒURS (514) 766-7736
MONTRÉAL WESTMOUNT (514) 935-3520
MONTRÉAL WEST ISLAND (514) 426-0886
RIVE-SUD BROSSARD (514) 443-6496
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (819) 825-8533
BEAUCE-AMIANTE (418) 227-8631
QUÉBEC (418) 681-0990
MAURICIE (819) 378-2371
SAINTE-FOY (418) 654-1411
SAGUENAY (418) 696-1331
SHERBROOKE (819) 566-0666
GATINEAU-HULL (819) 243-6497

FONDS MUTUELS - PLACEMENTS GARANTIS - PRÊTS REER - ASSURANCES

Non

Pierre
FOGLIA

Vous dites délation. Et je dis non. Tout mon être dit non. Toute ma culture, tout ce que je suis dit non. Je ne veux pas entendre vos raisons. C'est non. Ne me dites pas quel horrible crime il s'agit de dénoncer. C'est non, non et non.

Dans un autre pays que celui-ci j'aurais un camp, un parti, à peu près celui des pacifistes, des écolos et des syndicalistes, la gauche libertaire si vous voulez. Ici, quand on parle de délation, je me sens épouvantablement seul. Je n'en reviens pas, chaque fois, d'être sur ce terrain-là, non pas le dernier des Mohicans, mais le seul. Ici, la délation ne soulève aucune indignation. Elle est passée dans les moeurs sans débat, comme une simple affaire de morale civique, comme si la délation n'était pas forcément politique, comme si elle n'était pas d'abord, un mode de gouvernement.

Mais voici le comble. Voici le boutte du boutte de l'infamie. Voici maintenant, dans ce pays, qu'on dénonce « préventiment » des coupables potentiels. Pour ce faire, on a introduit, au mépris avoué des droits de la personne, une nouvelle catégorie de citoyens : les citoyens à risques.

C'est arrivé à Ottawa la semaine dernière, les flics ont placardé préventivement le portrait d'un pédophile, de retour dans son quartier, après avoir purgé (en entier) la peine de prison à laquelle il avait été condamné.

Je dis non.

Pas un non stratégique, comme je l'ai entendu au *Midi-Quinze*. Pas un non au tapage qui risque de faire fuir l'individu vers d'autres cours d'école « où nos enfants ne se méfieront pas ».

Non parce que non.

Non parce que dénoncer quelqu'un pour un crime qu'il va peut-être commettre, c'est induire la notion de crime d'intention, un arme totalitaire effrayante, l'arme de toutes les purges, de toutes les « purifications ».

À Highgate Center, au Vermont, à dix minutes de chez moi, pas l'été dernier, celui d'avant, circulait une pétition pour chasser un criminel de retour dans son village après avoir purgé sa peine. Demain ce sera un sidéen. Puis les gays. Puis qui ? L'affiche d'une femme qui s'est fait avorter ? Celle du médecin qui l'a avortée ? Puis le pusher ? Puis son client ?

Je dis non parce qu'il ne faut jamais laisser les flics (ou les militaires) se mêler de morale publique.

Non, parce que vos enfants peuvent être protégés autrement. De toute façon, ils ne seront jamais à l'abri d'un accident. Le prix à payer pour supprimer le risque d'accident, c'est une société totalitaire. Et puisqu'on parle du risque de se faire tripoter, laissez-moi vous rappeler une statistique qui établit qu'un enfant a mille fois plus de chances de se faire tripoter DANS SA FAMILLE ou par quelqu'un qu'il connaît déjà que par un inconnu dans la rue ou dans un parc.

Si j'étais vous, je me dépêcherais de placarder la photo de l'oncle Jean-Paul dans la chambre du petit.

■■■

LA CHAISE MUSICALE — Vous l'ai-je déjà dit ? J'écoute beaucoup la radio Canada. Le départ de Le Bigot a causé une série de changements qui ont un peu ébouriffé mes habitudes, mais ça se replace...

CBF Bonjour. Je ne vous dirai rien de Lacombe pour la bonne raison que je ne l'ai pas écouté une seule fois depuis le 6 janvier. Je ne l'écouterai pas avant six mois, et peut-être jamais. Tout ça par amitié pour sa blonde (pas pour lui).

Le Midi-Quinze. Il s'appelle Jean Dussault, c'est la première chose qu'il dit quand il ouvre son micro : je m'appelle Jean Dussault. Ce n'est pas pour se vanter, c'est pour faire comme si on ne l'avait pas reconnu. Il m'énerve. Bon journaliste, concis, très clair, il conduit ses dossiers aussi bien que Lacombe, mais ce qu'il aime, c'est la polémique. Moi aussi. Si je peux me permettre un avis autorisé, il ne fera jamais un bon cow-boy : trop de sparages. Mais il ferait un bon flic : il a le souci de l'Ordre. Et un bon pape : il a de la morale.

Le Montréal-Express. Lui, il devrait se nommer en ouvrant le micro, lui je ne me souviens jamais de son nom. Desoers ? N'empêche qu'il est très bien, ce garçon. Il a une façon de souligner l'actualité sans peser dessus qui, croyais-je, appartenait en exclusivité à Michel Désautels avant qu'il aille se planter à la télé.

Désautels donc, qu'on retrouve plus tard, avec bonheur, à *Bonsoir l'Ambiance*. Une ambiance toute en petits points, moins baroque que celle qu'installait Jacques Bertrand, parti rejoindre Lacombe le matin. Voilà la boucle bouclée. Et je n'ai rien dit de Homier-Roy qui nous réveille les week-ends. De tous, celui que je préfère. Un Le Bigot pas pogné, pas « correct ». Merci René de ne pas avoir encore invité Albert Jacquard.

L'AMOUR AVEC UN GRAND TAS — Louise-Éva Desrosiers vient de fonder l'*Association des femmes orgiaques* du Québec. Qu'est-ce qu'une femme orgiaque ? « C'est une femme totale, une femme qui a le sens de la fête au sein de la famille agrandie », répond la fondatrice. Agrandie de combien ? La femme orgiaque fait-elle des orgies ? Je me suis rendu à la première soirée-rencontre des femmes orgiaques, rue Théodore ; nous étions cinq en comptant Mme Desrosiers et ses deux conjoints. Non, on ne s'est pas mis tout nu.

Il paraît que, plus tôt dans la journée, une quarantaine de personnes, alertées par des entrevues que la fondatrice a données à des journaux locaux, ont téléphoné pour se renseigner : tous des hommes.

La femme orgiaque existe-t-elle ? Pour l'instant, dans la tête des hommes seulement.

LES MOTS DE GASTON VOUS REGARDENT — Le Télé Plus de cette semaine annonce un film canadien — *Les croqueurs de lotus* — mercredi soir, à Radio-Canada, après les sports.

Eh bien non. Il n'y aura pas de lotus.

D'autres fleurs vous attendent, mercredi soir à 23 h 50. Un documentaire sur Gaston Miron, *La marche à l'amour*. D'autres fleurs vous disais-je : *Mon amour la rose et l'oeillet, mon amour et les lilas...*

Un documentaire de 85 minutes, à peu de choses près le spectacle de poésie que Gaston donnait il y a quelques étés avec deux musiciens, Bernard Buisson et Pierre St-Jak. Poésie filmée par les frères Serge et Jean Gagné (productions Cocagne), des images sur des mots qui nous regardent...

Les mots nous regardent et nous demandent de partir avec eux jusqu'à perte de vue, car il n'est pas question de laisser tomber notre espérance (Gaston Miron).

FACTURATION À LA SECONDE

Fido comprend votre ras-le-bol. Payer pour du temps d'antenne que vous n'avez pas utilisé, c'est vraiment bête. Le seul et unique réseau SCP (Services de communications personnelles) au Canada, lui, remédie à cette fâcheuse situation.

Avec le Service Fido^MC, la facturation est aussi honnête que précise. Tout temps d'antenne est calculé à la seconde et non grossièrement arrondi à la minute. Vous n'êtes facturé que pour la durée exacte de vos appels. Pas un mot de plus, pas un cent de plus. Pour Fido, c'est entendu : quand il est question de mobilité, vous n'avez pas une minute à perdre.

PRIX DE LANCEMENT

400 minutes 40 $ par mois

Plus abordable à l'utilisation que le cellulaire, Fido démocratise l'univers des communications mobiles. À preuve, son prix de lancement unique, garanti pour deux ans si vous vous en prévalez dès maintenant : 400 minutes par mois, quelle que soit l'heure, pour seulement 40 $.

Et au-delà de ce généreux laps de temps, la minute est calculée au tarif exceptionnel de 20¢. À des prix aussi raisonnables, vous pouvez parler sans compter et sortir votre Fido matin, midi et soir.

Veuillez prendre note que les prix de l'appareil Fido^MC, de la carte à puce, du permis SCP, des Services personnalisés et des appels interurbains ne sont pas compris dans ce programme tarifaire.

FIDO A UNE PUCE

Fido est le seul à posséder une puce qui identifie instantanément son maître. Aussi personnalisé et sécuritaire qu'une carte bancaire, ce microprocesseur intégré vous protège contre la fraude et le piratage. Se nourrissant de la plus récente technologie numérique, Fido vous assure la pleine maîtrise et l'entière confidentialité de toutes vos communications. Moins énergivore, cette même technologie maximise l'autonomie de votre pile.

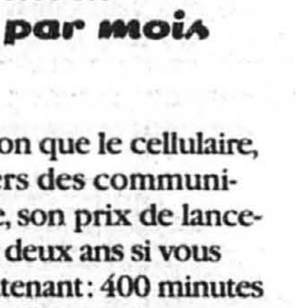

LE MENU DE FIDO

Fido vous suit partout, dans vos marches et vos démarches. C'est la réponse intelligente à vos besoins urbains en communications. Aussi précis que la souris de votre ordinateur, Fido vous donne accès à un menu de services novateurs et simples d'utilisation. En voici un aperçu.

Le Service Fido
- Appel en attente
- Renvoi d'appels
- Service conférence (selon l'appareil choisi)

Les Services personnalisés Fido
- Afficheur
- Messagerie vocale personnelle
- Messagerie fax
- Messagerie texte

RÉSEAU FIDO

De la région du Grand Montréal, vous pouvez faire et recevoir tous vos appels locaux et interurbains.

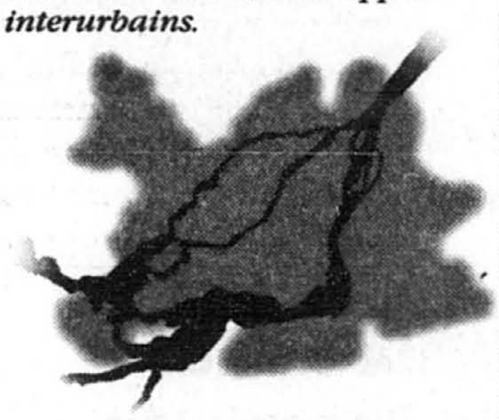

IL Y A UN OS ?

Fido n'en démord pas. S'il y a un os, comptez sur lui pour le trouver. Parce que Fido fait tout pour satisfaire son maître !

OÙ NICHE FIDO ?

- Magasin Fido, 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Comptoir Fido du Carrefour Angrignon
- Comptoir Fido du Centre Rockland
- Comptoirs Fido des Ailes de la mode
- Comptoirs Fido des succursales Bureau en gros de la région du Grand Montréal

BUREAU EN GROS — AILES LES AILES DE LA MODE

Appelez-le par son nom.
925-FIDO
www.fido.ca

fido MC

C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Fido est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc.

Nick Albanese acquitté de trafic de stupéfiants

Le juge Albert Ouellette exclut la preuve de la GRC et prend sa retraite

YVES BOISVERT

Nicodemo Albanese et Mario Agostino ont été acquittés hier après que le juge Albert Ouellette eut exclu toute la preuve contre eux saisie par les policiers de la GRC.

Le juge Ouellette, qui prend sa retraite de la Cour du Québec aujourd'hui, a conclu que les policiers de la Gendarmerie royale du Canada ont effectué des saisies abusives et ce qu'ils ont trouvé doit être ignoré pour cela.

Nicodemo Albanese, 53 ans, et Mario Agostino, 56 ans, avaient été arrêtés en février 1993 pour possession et trafic de cocaïne. On avait retrouvé uniquement des résidus de cocaïne dans des instruments de cuisine apparemment sous le contrôle de M. Albanese. Mais les policiers pensaient pouvoir démontrer que les solvants découverts au domicile et au commerce d'Albanese servaient à transformer de la pâte de cocaïne en sel de cocaïne.

M. Albanese, qui s'est toujours dit innocent, s'est réjoui de cette décision hier.

« Un commentaire ? Je souhaite une bonne retraite au juge », a dit Me François Lanthier, de la Couronne fédérale. Un appel n'est pas exclu.

Le juge Ouellette reproche aux gendarmes fédéraux d'avoir obtenu dans la précipitation leurs mandats de perquisition et d'avoir transformé des opinions sur la culpabilité des accusés en certitudes. Il critique également la façon d'agir des policiers, brutale à son avis. Ainsi, le juge reproche l'entrée musclée du Groupe d'intervention tactique qui a fait coucher tous les occupants du café Laura (propriété du fils Albanese) à la pointe du fusil. Il va jusqu'à reprocher aux policiers d'avoir été vêtus en noir et d'avoir eu du noir dans le visage.

La retraite du juge — mentionnée dans le jugement d'hier — a été en toile de fond du procès depuis le début. Le juge Ouellette s'était en effet dessaisi — certains diraient délesté — du dossier l'automne dernier, estimant avoir commis une erreur le rendant inapte à continuer. Il avait entendu une preuve qu'il jugea par la suite illégale et se disait dans l'impossibilité juridique de continuer à présider le procès.

Le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure, à la demande des accusés, a forcé le juge à continuer d'entendre l'affaire, la raison qu'il a donnée n'apparaissant pas sérieuse.

Le jour de la retraite avançant à grands pas, et la cause étant fort complexe, le juge a fixé une série de journées d'audience pour vider le débat. Mais il devenait clair qu'il ne viendrait pas à bout de ce procès avant d'accrocher sa robe. De fait, il n'a pu qu'entendre la requête des accusés pour faire exclure la preuve de la Couronne.

Vu sa conclusion, toutefois, le procès est maintenant terminé, la Couronne n'ayant aucune autre preuve contre les accusés.

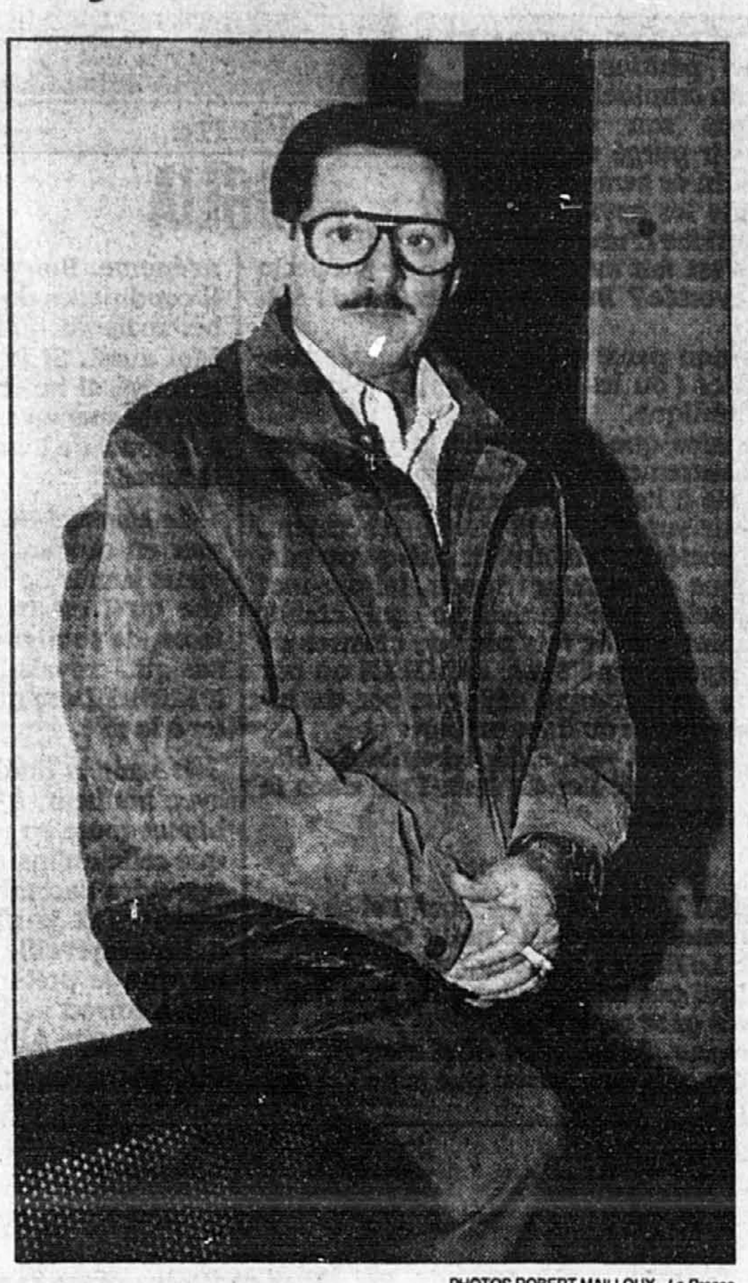

PHOTOS ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Mario Agostino, 56 ans.

Nicodemo Albanese, 53ans.

Zizanie au conseil municipal de Beloeil

Le maire Julien Bussière accuse des conseillers de « vouloir sa peau »

Julien Bussière

MARTHA GAGNON

Critiqué au sein du conseil, le maire Julien Bussière, de Beloeil, affirme que des conseillers « veulent avoir sa peau », mais qu'il ne démissionnera pas malgré les divisions.

Dans un communiqué envoyé à *La Presse*, les cinq conseillers de l'équipe majoritaire au conseil reprochent au maire de « ne pas collaborer avec le conseil et soutiennent qu'ils doivent se battre pour obtenir l'information nécessaire à la bonne gestion de la municipalité. » Ils défendent également le dernier budget et la hausse de la taxe foncière avec laquelle le maire est en désaccord, de même que le président de la Chambre de commerce de la Vallée du Richelieu.

« Le maire n'est plus seul dans son royaume et ne jouit plus de la liberté totale, expliquent les conseillers. M. Bussière voudrait continuer à diriger la ville comme dans les bonnes années de croissance, mais il doit se rendre à l'évidence que Beloeil est en décroissance. L'endettement est trop élevé, près de 0,50 $ de la taxe foncière est réservé à ce poste. »

Les conseillers Jacques Turcotte, Roger Castonguay, Yvon Forget, Michel Savignac et André Charbonneau affirment que plusieurs résolutions ont été adoptées pour corriger des « anomalies » dans l'administration. « Nous avons exigé des appels d'offre concernant les services du vérificateur interne et d'un évaluateur, ainsi que les assurances. Cela ne s'était pas fait depuis 12 ans et les économies réalisées sont d'environ 175 000 $. »

Le maire réplique que les conseillers tiennent des « propos diffamatoires en laissant croire qu'il essaie de cacher des informations ». « Leur seul objectif est d'avoir ma peau, de tout rejeter ce qui a été fait dans le passé, dit-il. Ils n'ont confiance en personne. Ce climat malsain m'inquiète et ne doit pas durer. »

Concernant le budget, les conseillers estiment que la hausse de la taxe foncière, qui est passée de 1,364 $ à 1,434 $ par 100 $ d'évaluation, est parfaitement justifiée. « Cette taxe aurait dû être réajustée en 1993, selon eux. Nous avons voulu rendre le budget équitable pour tous les citoyens en diminuant plutôt la taxe d'eau et celle sur les ordures. La tarification est maintenant basée sur le coût réel des services. La hausse de la taxe foncière correspond à de nouvelles responsabilités et réserves. »

La semaine dernière, le président de la Chambre de commerce de la Vallée du Richelieu, Martin Lesage, critiquait l'augmentation de la taxe foncière qui touche particulièrement les commerçants. « M. Lesage est-il le messager du maire ? demandent les conseillers. S'il veut faire de la politique, il n'a qu'à se présenter. En faisant cette publicité négative, il ne travaille pas pour la ville. »

Le maire Bussière dit partager les craintes du président de la Chambre de commerce qui pense que cette hausse aura un effet négatif sur les investisseurs. « Une augmentation de la taxe foncière a un impact négatif, dit-il. J'étais contre cette formule de taxation mais les conseillers devaient justifier leurs promesses électorales. En réduisant le service des ordures à une collecte par semaine, il était difficile de maintenir la taxe à son même niveau. »

Les conseillers reconnaissent cependant que la taxe foncière est élevée et promettent de « faire les efforts pour essayer de la diminuer. »

Deux voleurs de banque en fuite rattrapés par la police

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Vers 13 h hier, un homme a aidé la police à capturer deux voleurs fort violents, en refusant de jouer les taxis pour leur permettre de prendre la poudre d'escampette.

Les suspects, qui venaient de dévaliser la caisse populaire d'Howick, au sud de Valleyfield, cherchaient à fuir la campagne sillonnée par des policiers et leurs chiens en offrant quelque 50 $ aux automobilistes qu'ils croisaient en chemin.

Dénoncés par leur dernier interlocuteur et traqués par un hélicoptère, ils ont toutefois été arrêtés au beau milieu de leur folle cavalcade, à quelques kilomètres de leur véhicule, volé à Montréal il y a peu de temps.

Tous deux dans la vingtaine, les jeunes complices ont dû remettre aux agents leurs cagoules, leurs armes à feu ainsi que le contenu des trois caisses dont ils s'étaient emparé un peu plus tôt.

Ils avaient alors fait voler en miettes la porte vitrée de la caisse et s'étaient précipités à l'intérieur, tandis qu'une balle perdue se logeait dans la cuisse d'une cliente.

Les suspects comparaîtront aujourd'hui au palais de justice de Valleyfield, où ils seront notamment accusés de vol qualifié.

Têtes d'affiche

■ La Banque Scotia vient de s'engager en faveur d'un organisme se vouant à la prévention du sida chez les jeunes. Afin de soutenir financièrement le Mouvement Jean-Boudreau et le Centre de santé publique de Québec, la Banque Scotia a mis en vente une sérigraphie tirée à quelques exemplaires et se présentant sous forme d'estampe, oeuvre de Giovanni Gerometta. Tous les profits iront au mouvement et au centre de santé publique, qui viennent de lancer un concours d'expression des jeunes de 18 à 24 ans sur leurs comportements sexuels, dans le but de promouvoir la prévention. C'est Guy Bisaillon, premier vice-président de la Banque Scotia, qui a rendu officiel l'engagement de remettre au mouvement les profits de la vente, au coût de 500 $ chacune, des sérigraphies offertes à la clientèle de la Banque Scotia. Il a souligné l'importance de s'engager pour aider les jeunes à se prémunir contre les MTS et le sida. De même espère-t-il que les jeunes participeront en grand nombre au concours de sensibilisation aux précautions à prendre pour se prémunir contre les MTS.

Guy Bisaillon

■■■

■ Le Mouvement parlons francais invite, pour la treizième année, les élèves et étudiants de tous les niveaux scolaires à participer à son concours annuel de poésie. Liberté de style et de sujet permettront de laisser libre cours à son inspiration. Il faut présenter trois exemplaires du texte soumis, au plus tard le 31 janvier 1997. Les poèmes devront être clairement identifiés du nom de l'auteur, indiquant son âge, son adresse, numéro de téléphone et nom de l'institution d'enseignement fréquentée. Renseignements : Concours de poésie, 2550, rue Sheppard, Montréal (Québec) H2K 3L2. Tél. 521-7064. Courrier électronique : **proprod@prisco.net**

■■■

■ Branle-bas de combat, jeudi midi, à la Gare centrale, une cohorte d'artistes et personnalités devant s'y rencontrer avant de se répandre dans les artères commerciales souterraines du centre-ville. Tous ces gens de coeur participeront ainsi au lancement de la campagne de financement de la Fondation des maladies du coeur du Québec. Claude Michaud, porte-parole pour une loto de la fondation, Sam Donofrio, président du conseil d'administration de la fondation, Pierre Therrien, parrain de la campagne de financement, et Louise Bertrand, directrice de la fondation, entraîneront dans leur sillage des médecins spécialistes et chercheurs, ainsi que des artistes comme Sylvie Legault, Aubert Pallascio, Edgar Fruitier, etc., à la Place Ville-Marie, au Centre Eaton, à la Place Montréal Trust, à la station de métro McGill et aux Promenades de la cathédrale.

■■■

■ Soirée-bénéfice du Théâtre de la ville, de Longueuil, mettant à l'affiche *Bousille et les justes*, de Gratien Gélinas. En vedette ; Denis Bouchard et Janine Sutto. Cette soirée-bénéfice aura lieu le 29 janvier. Coût : 100$. Renseignements : 670-1611.

■■■

■ Soirée théâtrale mettant en vedette des personnes atteintes du sida et des artistes en herbe qui appuient la lutte contre le sida, à Laval, le 24 janvier. Organisée par la fondation Sid'art, en collaboration avec les productions Nathalie Bédard et Sylvain Granger, cette activité théâtrale portera sur la présentation des *Voisins*, de Claude Meunier et Louis Saïa. Sid'art existe depuis à peine un an et a pour objectif d'offrir des activités en arts visuels et en théâtre, pour des personnes atteintes du sida et toute personne désirant s'associer à l'entreprise artistique. La représentation aura lieu à 20 h, à la Place des Saules, à Laval. Coût : 10 $. Renseignements : 687-4685 (13 h à 21 h), répondeur : 688-2552.

■■■

■ La compagnie pharmaceutique UCB Pharma vient de créer une nouvelle bourse, de 15 000 $, décernée annuellement à un étudiant inscrit au programme de doctorat de la faculté de médecine de l'Université de Montréal et dont le premier lauréat est Ayman Ouda Said El-Kady. Ce dernier est étudiant au programme de pharmacologie, car c'est spécifiquement à ce groupe d'étudiants qu'est destinée cette nouvelle bourse. El-Kady travaille présentement sur un projet de recherche portant sur l'étude du mécanisme d'action impliquant la diminution du cytochrome P450 induite par une réaction inflammatoire. La remise s'est déroulée en présence d'André De Léan, directeur du département de pharmacologie ; de Maryse Lelièvre, chef de produit-marketing chez UCB Pharma, et de Patrick du Souich, directeur de recherche du boursier et professeur en pharmacologie.

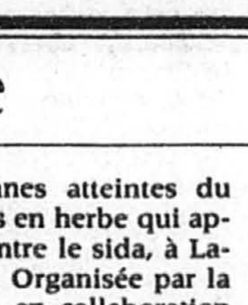

Ayman Ouda Said El-Kady

■■■

■ Invitation à tous les photographes amateurs à participer au concours de photographie nature, portant sur le thème « Nature et plein air ». Organisé par l'Union québécoise pour la conservation de la nature, en collaboration avec de nombreux organismes, ce concours est ouvert à tous. On doit obligatoirement présenter ses oeuvres sous formes de diapositives. Le concours prend fin le vendredi 24 janvier. Renseignements : UQCN—Francvert, La nature du Québec en images, 690, rue Grande Allée Est, 4e étage, Québec (Québec) G1R 2K5. Tél. (418) 648-2104.

■■■

■ Le nouveau Haut-Commissaire de la République de Maurice au Canada, Chitmansing Jesseramsing, a profité de ce qu'il allait présenter ses lettres de créances au gouverneur général du Canada, pour venir saluer les autorités municipales de la métropole. Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a invité M. Jesseramsing, qui était accompagné du consul honoraire de la République de Maurice, Richard G. Gervais, à signer le Livre d'or de la ville.

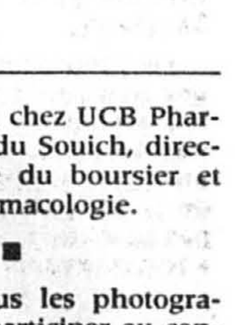

Chitmansing Jesseramsing

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Nouvelle dissidence dans l'administration

Certains voient une brèche au sein des conseillers de Vision Montréal

ANDRÉ NOËL

La dissidence s'amplifie au sein de l'administration Bourque : Martin Lemay, membre du comité exécutif, a annoncé hier qu'il s'opposait à la volonté du maire de limoger ses collègues Sammy Forcillo et Pierre Goyer.

D'autres conseillers de Vision Montréal soutiennent aussi MM. Forcillo et Goyer. Il s'agit notamment de Robert Laramée (district de Père-Marquette), de Philippe Bissonnette (Saint-Paul) et de Vittorio Capparelli (François-Perrault).

Certains conseillers, enfin, hésitent à appuyer le maire. C'est le cas de Serge-Éric Bélanger (Sault-au-Récollet) et de Nathalie Maléparт (Maisonneuve). Germain Prégent (Saint-Henri), également membre du comité exécutif, se montre mal à l'aise. L'injonction émise hier, interdisant temporairement au conseil municipal de limoger MM. Forcillo et Goyer, permettra à chacun de réfléchir.

« MM. Forcillo et Goyer sont toujours mes amis, a dit M. Prégent hier. L'injonction provisoire tient jusqu'au 22 janvier. Jusque là, ils vont continuer à assister aux réunions du comité exécutif. Je verrai en temps et lieu quelle position je prendrai. »

Des conseillers de Vision Montréal étaient absents de l'hôtel de ville, hier, entre autres Michelle Daines (Étienne-Desmarteau) — qui a critiqué la politique du maire concernant le transport en commun — et Robert Côté (Rosemont). C'est une mince majorité que le maire aurait obtenue pour sa proposition de destitution.

« Il y aurait eu une majorité de deux ou trois personnes, a dit M. Goyer. Le vote aurait été très serré. Le comportement humain étant ce qu'il est, le maire aurait fini par avoir sa majorité. Mais de justesse. Le fait que Martin Lemay annonce qu'il se serait opposé au maire, sur cette question, est une nouvelle aussi importante que l'injonction. »

Martin Lemay a accédé au comité exécutif l'automne dernier seulement, en remplacement de Vittorio Capparelli. Il s'occupe des dossiers de l'habitation. Il était prêt à voter contre la proposition du maire, même si celui-ci avait prévenu tous les dissidents éventuels qu'ils seraient exclus de son parti. Y a-t-il une brèche au sein des conseillers du parti ?

« Je pense que oui, a dit M. Lemay, en entrevue. Tout le monde est placé face à une décision très difficile. Chacun y va selon sa conscience. La mienne me disait de voter non. Qui suis-je, moi qui suis élu depuis deux ans seulement, pour juger des personnes qui sont là depuis plus de 10 ans (MM. Forcillo et Goyer) et qui ont toujours été loyaux envers leurs concitoyens ? »

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Le maire Pierre Bourque a été entouré par les reporters, hier à l'hôtel de ville.

Advenant la réintégration permanente de MM. Forcillo et Goyer dans le comité exécutif, la crise qui agite l'hôtel de ville va-t-elle se résorber ? « Je ne sais pas. Mais à un moment donné, il va falloir se concentrer à gérer la Ville. »

La dissidence exprimée par Robert Laramée a elle aussi beaucoup de poids. M. Laramée est responsable de la propreté et de l'environnement, et a une certaine influence au sein des conseillers de Vision Montréal. Le maire lui avait demandé d'accéder au comité exécutif, mais il avait refusé l'offre si MM. Forcillo et Goyer en étaient expulsés.

« MM. Forcillo et Goyer sont deux hommes de valeur, très crédibles et expérimentés, dont la Ville et les gens de mon quartier ne pouvaient pas se passer, a-t-il dit, hier. Aujourd'hui, l'injonction vient de donner un message au maire. Il devra peut-être revoir sa décision. »

Philippe Bissonnette, de son côté, est influent dans le sud-ouest de Montréal, un des bastions de Vision Montréal.

« J'ai dit que je voterais contre la décision du maire, a-t-il dit. Mais je ne quitte pas le caucus. Ce sera au maire de me chasser. L'injonction va donner du temps aux conseillers pour réfléchir sur leur décision. Ça va être une semaine de suspense. »

Une injonction qui semble fondée à première vue

YVES BOISVERT

Quand les politiciens utilisent l'arme judiciaire pour faire avancer leur cause, c'est souvent le signe qu'ils ne peuvent gagner autre chose que du temps.

Ce n'est apparemment pas le cas de MM. Sammy Forcillo et Pierre Goyer, qui ont obtenu hier une injonction provisoire pour empêcher le maire Pierre Bourque de les faire expulser du comité exécutif d'ici le 22 janvier.

Le professeur Jean Hétu, après une première analyse des textes de loi, a tendance à leur donner raison. Et même si cela peut paraitre incongru, il semble que la Charte de la Ville de Montréal ne donne pas au maire le pouvoir de faire des « remaniements ministériels ».

Le seul pouvoir que donne la Charte au maire de Montréal à cet égard est celui de suggérer au conseil municipal tout de suite après les élections une liste de neuf candidats pour occuper les postes du comité exécutif.

Si le conseil (l'ensemble des conseillers municipaux) rejette la liste du maire, il a le pouvoir d'élire neuf autres membres du comité exécutif, observe le professeur Hétu, de l'Université de Montréal. Plus étonnant, aucune disposition de cette loi n'autorise expressément la destitution des membres du comité exécutif.

Le professeur Hétu note qu'on peut nommer des « conseillers associés » afin d'appuyer les membres du comité exécutif. Or, dans leur cas, la loi précise qu'ils sont nommés jusqu'aux prochaines élections.

« Il serait étonnant que ces adjoints aient un mandat de quatre ans alors que les membres du comité exécutif seraient révocables en tout temps. Cela donne du poids à leur argument, en tout cas. »

Les vacances au comité exécutif sont comblées par le conseil municipal, mais la loi ne prévoit pas autre chose.

Le maire peut toujours invoquer la règle générale voulant qu'un organisme ayant le pouvoir de nommer quelqu'un peut aussi le destituer sauf disposition contraire. Si le conseil municipal peut « faire » le comité exécutif, il devrait pouvoir le défaire.

« Le maire a probablement agi sans examiner les textes de loi, comme il semble l'avoir fait dans le passé », avance le professeur Hétu, en reconnaissant que le débat n'est pas épuisé.

Il explique que la comparaison entre un conseil des ministres et le comité exécutif ne tient pas. Le maire (contrairement au premier ministre) est élu par l'ensemble des électeurs. Peut-être a-t-on voulu donner au conseil municipal un contre-pouvoir important. Me Hétu ajoute que la Charte remonte à l'époque où les partis municipaux avaient peu d'importance sur la scène municipale.

« Mais peut-être manque-t-il dans la loi un lien entre le politique (qui voudrait qu'un chef puisse nommer son équipe) et le juridique (qui impose un cadre pour ce faire) », conclut Me Hétu.

Siégera, siégera pas ?

Claude-V. Marsolais

Forcé de garder au sein du comité exécutif les conseillers Sammy Forcillo et Pierre Goyer pendant au moins neuf jours, le maire Pierre Bourque pourrait, s'il le voulait, ne pas convoquer de réunion de cette instance décisionnelle à l'hôtel de ville, le temps que la Cour supérieure éclaircisse la situation.

« Rien dans la Charte de la Ville n'oblige le maire à convoquer de façon statutaire le comité exécutif. C'est davantage l'usage ou la nécessité qui commandent ses réunions », dit le greffier de la Ville, Léon Laberge.

Habituellement, ces réunions ont lieu le mercredi, mais parfois elles s'étendent sur deux ou trois jours. Pendant les Fêtes, le comité fait habituellement relâche.

La non-convocation du comité exécutif aurait comme conséquence de paralyser en quelque sorte les décisions de la Ville pendant deux semaines.

Que fera le maire ? Il a tenté jusqu'ici de minimiser la crise en signalant que les affaires continuaient comme d'habitude. Mais pourra-t-il supporter, à son corps défendant, la présence de deux membres à qui il a indiqué la porte, et d'un troisième, Martin Lemay, qui a dit publiquement son opposition à l'expulsion de Forcillo et Goyer ?

Certes, le maire dispose d'une majorité au sein du comité exécutif qui est composé de dix personnes, mais en acceptant de vaquer aux affaires comme si de rien n'était, il risque de gangrener encore plus une situation passablement pourrie.

Le conseiller Robert Gagnon, qui en a déjà été membre, disait hier qu'aucune décision importante n'est à l'ordre du jour.

D'autres coups de théâtre sont à prévoir avec le dépôt du rapport d'enquête du Directeur général des élections sur le financement de Vision Montréal.

Jean Roy, ex-secrétaire de Vision Montréal qui avait démissionné avec éclat, soutient que si le rapport était accablant et que le maire s'entêtait à demeurer à la tête de l'hôtel de ville, il sera l'initiateur d'une pétition pour demander sa destitution.

Pour sa part, Peter Sergakis, le bouillant président de l'Association des propriétaires d'immeubles commerciaux de Montréal, croit qu'il faudrait demander à Québec d'imposer la tutelle.

Les prochains jours risquent d'être mouvementés à l'hôtel de ville car plusieurs acteurs y jouent leur tête.

loto-québec résultats

Banco — Tirage du 97-01-13
1 5 8 13 14
19 20 24 30 40
42 45 48 50 54
57 58 63 66 67

La Quotidienne — Tirage du 97-01-13
3 4
167 1924

Extra — Tirage du 97-01-13
NUMÉRO: 590944

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

9,95 $
Bifteck— d'entrecôte
Ne peut être combiné à d'autres offres.
Chez la Mère TUCKER
Rosbif • fruits de Mer • Grillades
1175, place du Frère Andre
866-5525

SUBARU OUTBACK
PAUL HOGAN
Traction intégrale (4 X 4)
SPÉCIAL 399 *$ PAR MOIS
ÉQUIPEMENT COMPLET
• Transmisssion automatique
• Roue en alliage
• Traction intégrale (4X4)
• Régulateur de vitesse
• Freins ABS à 4 circuits
• Banquette arrière rabattable, divisée 60/40
• Climatiseur
• Lave-glace et verrouillage à commande électriques
• Coussins gonflables
• Chaine stéréo AM / FM, lecteur de cassettes, 6 haut-parleurs
• Porte-bagages
• Sièges et miroirs chauffants
• Moteur 2.5 litres 165 c.v.
• Appuie-tête arrière
1997
* Les mensualités de 399 $ s'appliquent à la Subaru Outback 1997 en vertu d'un contrat de location de 36 mois, moyennant un versement initial de 1 800 $ ou échange équivalent. Taxes, transport et préparation en sus. Allocation de 20 000 km par année, sujet à l'approbation de crédit.

SUBARU AUTO CENTRE Montréal (514) 937-4235
JOLIETTE SUBARU Joliette (514) 755-1055
CONCEPT AUTOMOBILES Granby (514) 372-2007
SUBARU LONGUEUIL Longueuil (514) 677-6361
LACHUTE SUBARU Brownburg (514) 562-0262
JOHN SCOTTI SUBARU St-Léonard (514) 725-9394
SUBARU ST-HYACINTHE St-Hyacinthe (514) 773-5262
ST-JEAN SUBARU St-Jean (514) 347-6555
SUBARU REPENTIGNY Repentigny (514) 585-9950
ADM AUTOMOBILE Subaru de Laval (514) 668-6041
CARREFOUR SUBARU AUTO Ste-Rose, Laval (514) 625-1114
SUBARU STE AGATHE Ste-Agathe-des-Monts (800) 463-1600 (819) 326-1600
CARON SUBARU Valleyfield (514) 371-8511
SUBARU ST-JEROME St-Jerome (514) 438-7494 Montreal (514) 476-6165
AUTOMOBILE LAVIGNE Ste-Anne-de-Bellevue (514) 457-5327

SUBARU
L'at*Traction* intégrale

Campagne des Grands frères contre les agressions

GEORGES LAMON

C'est à la fin janvier que l'Association canadienne des bénévoles soumettra ses recommandations quant aux critères et au suivi que les 23 agences locales des Grands frères et grandes soeurs du Québec pourraient appliquer dans la sélection des membres.

Le mandat, confié par le Comité régional de l'Association des grands frères et grandes soeurs du Québec (AGFGSQ), consiste à revoir les critères de sélection pourtant déjà très stricts et qui, selon Judith Dubé, vice-présidente et responsable des relations publiques de l'AGFGSQ, dépassent même les normes.

Ébranlée par les récents événements qui ont mis en cause certains de ses membres bénévoles, l'AGFGSQ éprouvait le besoin de redorer son image auprès des membres et candidats.

Rappelons que pour l'ensemble du Québec, les Grands frères font 600 jumelages avec des jeunes garçons issus de familles à parent unique. Ils doivent attendre jusqu'à 18 mois avant d'être jumelés. On a constaté une baisse de 30 à 40 % du nombre de candidats Grands frères pour Montréal où on en compte 275. Cette diminution peut être attribuable autant aux récents incidents qu'aux difficultés économiques ou au manque de disponibilité.

Profitant de la période plus tranquille, l'organisme a donc lancé hier, à Montréal, une première campagne de prévention des agressions sexuelles sur le thème « Ne fermons pas les yeux ».

Cette campagne se fera par l'envoi de deux dépliants intitulés *Conseils pratiques aux parents et aux éducateurs* et *Comment parler à un enfant*. Ces dépliants seront envoyés aux intéressés sur simple appel au : 1-880-6ENFANT.

Comme l'a expliqué Mme Dubé, la campagne vise à faire connaître les services que peut rendre l'association aux parents et aux enfants aux prises avec ce problème. On y explique comment dépister les pédophiles et reconnaître les signes d'agression chez les enfants.

La Sûreté du Québec, les polices de la CUM et de la Ville de Québec, ainsi que les Scouts du Canada (Québec) se sont associés à cette campagne.

L'inspecteur-chef Claude Lavoie, responsable des relations communautaires à la SQ, a insisté sur la vigilance.

Le directeur de la police de la CUM, Jacques Duchesneau, a rappelé quant à lui que sur le territoire de la CUM, une famille sur cinq était à parent unique. Aussi, l'aide des Grands frère est-elle « non seulement souhaitable, mais nécessaire ». Il a donné l'appui sans réserve du SPCUM à l'association, qui « mérite respect et admiration ».

PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Dans l'ordre habituel : Jacques Duchesneau, directeur du SPCUM, Judith Dubé, vice-présidente de l'AGFGSQ, Claude Lavoie, directeur général adjoint à la SQ, et le caporal C. Bonsaint, de la SQ.

Que les parents soient d'accord ou non, une école sera transformée

MARTHA GAGNON

Malgré les protestations des parents, la commission scolaire Mont-Fort, sur la Rive-Sud, a l'intention d'aller de l'avant avec son projet de transformer l'école primaire La Rabastalière de Saint-Bruno en centre pour jeunes décrocheurs.

C'est ce qu'a confirmé hier le directeur, Serge Dubé.

« Les commissions scolaires doivent faire des choix difficiles en ces temps de compressions budgétaires. La baisse de la clientèle ne justifie plus de garder cette école primaire, alors qu'il y en a trois autres. C'est un dossier très chaud. Je comprends l'insatisfaction des parents mais le décrochage scolaire est l'une des priorités du ministère et les besoins sont là », a-t-il souligné.

Le comité d'école et le conseil d'orientation sont en désaccord avec ce changement de vocation, et s'interrogent sur la nécessité d'ouvrir un centre pour les décrocheurs de 16 à 18 ans.

« On veut nous enlever notre école de quartier, alors que les décrocheurs ont déjà accès à des services bien organisés dispensés par la commission scolaire Jacques-Cartier, à Longueuil, explique la présidente du comité d'école, Manon Croteau. En ces temps de compressions, les commissions scolaires se disputent aussi les ressources. »

Les parents sont inquiets à l'idée que leurs enfants soient reclassés dans les autres écoles dont une à aires ouvertes, ce qui ne répond pas aux désirs de certains. De plus, plusieurs jeunes seront forcés de prendre l'autobus. On craint aussi que des locaux de musique ou réservés à d'autres activités spécifiques soient transformés en classes régulières pour accueillir les nouveaux élèves.

Mme Croteau explique que la commission scolaire a rejeté la proposition de compromis qui consistait à accepter une soixantaine de décrocheurs à l'école Rabastalière durant deux ans pour ensuite les intégrer à l'école secondaire de Saint-Bruno.

« C'est là qu'ils devraient aller, dit-elle. Il y a déjà des services appropriés. Mais le directeur de la CS rêve de créer un gros centre pour 300 décrocheurs. Il ne veut rien savoir d'autre. »

Par ailleurs, M. Dubé affirme que plus de 400 jeunes de 16-18 ans du territoire de la CS Mont-Fort utilisent différents services d'aide aux décrocheurs que dispense la CS Jacques-Cartier. Des statistiques que le comité d'école met en doute.

« Nous faisons le pari qu'en offrant des services dans notre milieu, nous aiions même attirer une clientèle qui refuse d'aller à Longueuil pour différentes raisons », dit M. Dubé.

La CS Mont-Fort dessert les municipalités de Saint-Bruno, Sainte-Julie, Chambly et Saint-Basile-le-Grand.

Par ailleurs, selon les prévisions du ministère de l'Éducation, le nombre d'élèves au primaire sera de 1464 à Saint-Bruno, en l'an 2000, comparativement à 1452 en 95-96.

« Ces projections ne justifient pas l'existence de quatre écoles dans cette ville, alors qu'on manque de places à Sainte-Julie et Saint-Basile-le-Grand. »

Avant les Fêtes, la commission scolaire a adopté une résolution qui fait de l'école Rabastalière une école à vocation plus régionale. Elle précise que l'on peut y offrir des cours primaire et secondaire.

Mais pourquoi avoir mentionné le primaire si on veut l'abandonner ? Selon M. Dubé, la commission scolaire a gardé une porte ouverte. Avant le changement définitif, elle est disposée à offrir aux parents la possibilité que les élèves, qui seront en quatrième et cinquième, puissent terminer leur primaire à l'école La Rabastalière l'an prochain.

« Le comité d'école et le conseil d'orientation ne sont pas d'accord, dit M. Dubé. On se demande si l'offre devrait être faite individuellement aux parents sans que la démarche ne soit interprétée comme une provocation. »

Air Alliance : une grève « immorale »

CHARLES CÔTÉ

Une rencontre de négociation aura lieu demain, à Toronto, entre le syndicat des pilotes d'Air Canada (ACPA) et celui des pilotes des transporteurs régionaux (CALPA), en présence des représentants de la société, pour tenter de trouver une solution à la grève. Deux médiateurs tentent d'amener les syndicats à discuter d'une proposition, sur la table depuis décembre, qui accorde certains privilèges aux membres de la CALPA.

La direction d'Air Canada, qui assistera à la rencontre, s'en remet aux deux syndicats pour en venir à une entente. « S'ils finissent par s'entendre, je vois mal comment la direction pourrait ne pas entériner leur entente », selon Mme Kim Robertson, porte-parole d'Air Canada.

Mais, selon Jean-Marc Bélanger, président de l'ACPA, la direction a approuvé au préalable la proposition qu'il présentera de nouveau à la CALPA mercredi.

Hier, les pilotes en grève ont de nouveau perturbé le transport aérien dans tout le pays, entraînant entre autres des retards à l'aéroport de Québec. Un appareil d'Air Canada a décollé avec une heure de retard, les grévistes ayant bloqué le personnel de bord.

La grève des pilotes des transporteurs régionaux d'Air Canada n'est pas illégale, selon la direction d'Air Alliance. Mais elle est « immorale » parce que l'employeur ne peut pas accorder aux grévistes ce qu'ils demandent.

Les pilotes des transporteurs régionaux Air Alliance, Air Nova, Air Ontario et Air BC demandent d'être reconnus comme employés à part entière de la société-mère Air Canada, ce qui n'est pas du ressort de leur employeur direct.

La question de l'ancienneté est au coeur de cette revendication. Les pilotes veulent pouvoir accéder à des postes chez Air Canada tout en conservant leur ancienneté.

ATTRACTION SPÉCIALE

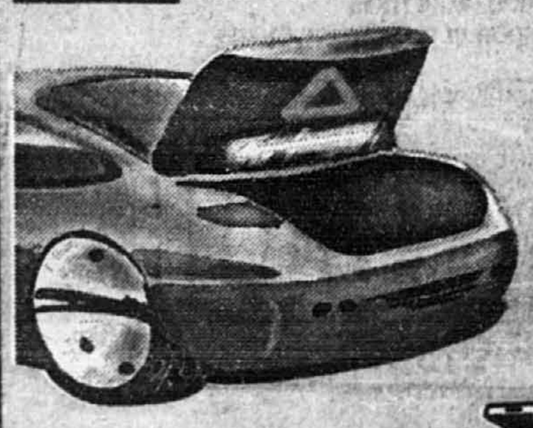

LE DESIGN AU FÉMININ

Suite à une consultation auprès des femmes.

Venez constater les résultats de cette consultation, mise en pratique par les étudiantes en design industriel de l'Université de Montréal.

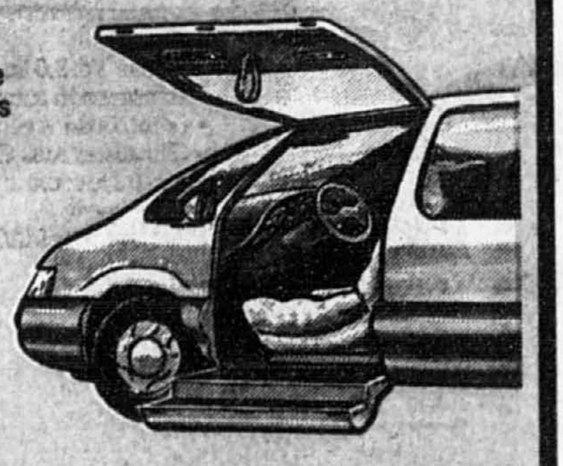

Des innovations qui touchent :
- à la sécurité
- aux usagers
- à l'accessibilité
- aux commodités

En collaboration avec : La Presse, CFTM FEMME, CITE 107,3 FM, Rothmans COURSES

Une réalisation de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal Inc.
HTTP://WWW.OCAM.QC.CA

HEURES D'OUVERTURE
Du jeudi 9 janvier au samedi 18 janvier : 11 h à 23 h
Le dimanche 19 janvier : 11 h à 20 h
Chaque jour, la billetterie fermera ses guichets deux heures avant la fermeture du Salon.

PRIX DES BILLETS (taxes incluses)
Adultes : 9 $
Étudiants, âge d'or, groupes de 20 personnes et plus, détenteurs de la carte ACCÈS MONTRÉAL : 7 $
Enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte : 3 $
Enfants de moins de 6 ans : GRATUIT

Service d'externat et de pensionnat pour filles.

Pour donner à votre fille une longueur d'avance

L'école Marie-Clarac dispense une éducation secondaire de qualité supérieure dans un décor chaleureux et enthousiaste. Votre fille profitera d'un encadrement unique que seul un collège à dimension familiale peut offrir. Mais surtout, elle développera sa confiance et sa maîtrise personnelle, le respect de soi et des autres. En fait, votre fille apprendra bien plus que dans le cadre d'une éducation traditionnelle; elle récoltera des amitiés durables, découvrira le sens des responsabilités et s'appropriera des valeurs qui la suivront toute sa vie.

À Marie-Clarac, nous croyons que l'apprentissage est avant tout l'art de s'enrichir dans la joie. C'est un engagement que nous prenons au sérieux avec chacune de nos élèves à tous les jours.

Fondée en 1954, l'école Marie-Clarac est déclarée d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation. Marie-Clarac est une institution catholique dirigée par les Soeurs de Charité de Sainte-Marie dont la mission est l'épanouissement moral, académique et physique de ses étudiantes.

Évaluation du dossier scolaire et visite assistée des aménagements pédagogiques et sportifs sur rendez-vous.

Contactez Mme Denise Cormier, responsable des admissions:

(514) 322-1160

ÉCOLE
Marie-Clarac
Filles 1re à 5e secondaire

3530, boul. Gouin Est, Montréal-Nord (Québec) H1H 1B7

C'est normal de moins consommer après les fêtes.

Altima GXE 1997

299$ par mois*

Location de 36 mois
Transport et préparation inclus

- Moteur 16 soupapes, DACT (150 ch.)
- Transmission automatique
- Radiocassette MA/MF/4 haut-parleurs
- Deux coussins gonflables
- Climatiseur sans CFC
- Groupe électrique
- Régulateur de vitesse

Maxima GXE 1997

399$ par mois**

Location de 24 mois
Transport et préparation inclus

- Moteur V6, 3,0 litres (190 ch.)
- Transmission automatique
- Deux coussins gonflables
- Climatiseur sans CFC
- Ensemble agrément GXE
- Sièges avant chauffants
- Système antivol

Quest XE 1997

399$ par mois**

Location de 24 mois
Transport et préparation inclus

- Moteur V6, 3,0 litres (150 ch.)
- Transmission automatique
- Deux coussins gonflables
- Climatiseur sans CFC
- Ensemble commandes électriques et agrément
- Radiocassette MA/MF/4 haut-parleurs
- 7 passagers

Votre très sympathique concessionnaire NISSAN

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. *Location de 36 mois pour une Altima GXE 1997 avec boîte automatique. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de 960 $ ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie de 350 $ requis. Limite de 60 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Valeur garantie de 14 203,26 $. Sur approbation de crédit par NCFI. **Location de 24 mois pour une Maxima GXE 1997 avec boîte automatique et ensemble agrément. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de 2 000 $ ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie de 450 $ requis. Limite de 40 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Valeur garantie de 21 112,64 $. Sur approbation de crédit par NCFI. ***Location de 24 mois pour une Quest XE 1997 avec boîte automatique et ensemble agrément. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de 2 500 $ ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie de 450 $ requis. Limite de 40 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Valeur garantie de 18 457,16 $. Sur approbation de crédit par NCFI. Informez-vous sur les possibilités de location sans acompte auprès de votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h).

Le bureau de change de la GRC : légal mais discutable, selon un tribunal

PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Me Daniel Rock avait demandé à la Commission des plaintes du public contre la GRC de statuer.

ANDRÉ CÉDILOT

La Commission des plaintes du public contre la GRC vient de rejeter une requête d'un avocat de Montréal mettant en doute la légalité et surtout la moralité de l'enquête que des agents doubles ont mené pendant quatre ans, à partir d'un bureau de change du centre-ville.

Me Daniel Rock, qui représentait le mafioso Domenico Tozzi, condamné à dix ans de prison relativement à cette affaire, accusait la GRC d'avoir par le fait même participé à des activités criminelles en transigeant de l'argent servant au trafic international de drogue.

S'inspirant d'un jugement rendu au procès de Tozzi et de son « boss » Jimmy Di Maulo, le président de la Commission des plaintes, Jean-Pierre Beaulne, a décrété que l'opération était parfaitement justifiée sur le plan légal, mais qu'elle soulevait tout de même des interrogations pratiques.

Sur la foi de ce constat, Me Beaulne a invité la direction de la GRC à réfléchir sur une telle méthode d'enquête qui permet, en quelque sorte, la circulation d'argent et l'achat de stupéfiants.

Selon lui, les policiers doivent évaluer les facteurs suivants avant de se lancer dans ce genre d'opération : les contraintes de la loi, les politiques de la GRC, l'importance des actes criminels par rapport à l'action policière et les résultats que tirent les criminels de l'« aide » des policiers.

De 1990 à 1994, les policiers avaient transigé plus de 140 millions à leur bureau de change de la rue Peel. Au cours des trois dernières années de l'enquête, l'argent provenait presque exclusivement de gangsters triés sur le volet chargés de « blanchir » les narcodollars d'organisations criminelles établies et qui venaient sur rendez-vous seulement.

Les principaux « clients » du Centre international monétaire de Montréal (CIMM) travaillaient notamment pour l'avocat Joseph Lagana, le caïd italien Jimmy Di Maulo ou le « rancher de Bécancour », Jean-Pierre Leblanc.

Devant la preuve incontournable de la GRC, presque tous les accusés se sont retrouvés en prison après s'être reconnus coupables.

Quoique déçu du résultat de sa démarche auprès de la Commission des plaintes de la GRC, Me Rock estime que cette décision devrait susciter un débat non seulement au sein de la police, mais aussi dans le public.

« Comment un gouvernement peut-il engouffrer des sommes énormes dans la lutte au trafic de drogue et, d'un autre côté, l'encourager en fournissant des moyens inespérés aux trafiquants ? » demande tout haut le criminaliste montréalais.

Jojo Savard disparaît des infopublicités

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Tandis que les sceptiques du Québec lui décernaient le prix de la « déficience occulte » — pour n'avoir pas prévu sa propre faillite ! — l'astrologue Jojo Savard décidait de disparaître des infopublicités sur les lignes téléphoniques *Jo-Jo Médium* et *JoJo Psychic Alliance*, qui ne lui rapportent plus un sou depuis septembre.

Lorgnant sans doute du côté de sa carte de crédit plutôt que du côté de sa carte du ciel, Mme Savard a résilié hier le contrat la liant à la société américaine Integrated Communications Network (ICN), qui gérait les lignes portant son nom et qui se trouve aujourd'hui dans une situation financière désastreuse. « JoJo » et ses 2000 médiums seraient ainsi privés de leur salaire depuis le début de l'automne, tandis que les stations qui diffusaient leurs publicités n'ont toujours pas été payées.

Au risque de déclencher une guerre des étoiles, l'astrologue a blâmé sa consoeur Jackie Stallone pour l'effondrement de la compagnie-mère d'Ormazd, la filiale canadienne qui produit les lignes Jo-Jo Médium et JoJo Psychic Alliance. Dans son communiqué, Mme Savard jure aussi que ses propres activités étaient rentables et explique les pertes d'ICN (4,5 millions pour l'année 1995) par le choix du gouvernement de Porto-Rico d'interdire les lignes 1-900 sur son territoire.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

L'armada des neiges

Après avoir pesté contre la pluie et lutté contre le verglas, les citadins renouent avec les traditionnelles rigueurs de l'hiver. Ainsi, ce n'était plus un fourreau de glace mais l'habituel manteau de neige qui obligeait hier les employés de la municipalité à mettre les bouchées doubles et à sortir l'artillerie lourde pour que la vie reprenne rapidement son cours.

Un homme de main de Morales écope

ANDRÉ CÉDILOT

Ricardo Negrinotti, un autre homme de main du riche « courtier en cocaïne » Ernesto Baretto Morales, a écopé hier 45 mois de pénitencier pour sa participation à une affaire d'importation de 18 kilos de poudre blanche, en 1995.

En faisant part de leur suggestion commune au juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, les avocats de la Couronne (Richard Roy) et de la défense (Loris Cavaliere), ont présenté Negrinotti, 49 ans, comme un simple courrier de l'organisation du jet-setter péruvien de Saint-Sauveur-des-Monts.

En août 1995, prenant la relève d'un autre messager qui avait été refoulé à la frontière canado-américaine, Negrinotti s'était rendu à Miami où un homme de confiance de Morales prénommé Coco lui avait remis une valise contenant neuf kilos de cocaïne qu'il avait ensuite transportée jusqu'à Plattsburgh.

Negrinotti avait ensuite refilé la drogue à un camionneur québécois, Richard Brebner, qui faisait régulièrement la navette entre Montréal et Plattsburgh. Informés, des patrouilleurs de l'État de New York avaient dressé un barrage et arrêté Brebner sur la Route 87, à peu de distance de la frontière. Les neuf kilos de cocaïne était cachés sous le camion.

Il s'agissait, d'après l'enquête policière, du premier de deux envois totalisant 18 kilos de cocaïne. Le 22 avril 1995, Brebner a été condamné à 46 mois de prison et cinq ans de surveillance obligatoire après avoir reconnu son implication dans cette histoire.

Craignant que Brebner se mette à table, Morales a payé les frais de 4000 $ de son avocat, révèlent des documents déposés au palais de justice de Montréal. Deux de ses sbires avaient aussi effectué une « visite de courtoisie » à la femme de Brebner.

Quant à Negrinotti, il a été épinglé le 17 avril 1996, lors de la rafle de la GRC et de la police de la CUM qui a notamment permis l'arrestation de Morales, Daniel Serero et Frank Cotroni. Morales et Serero sont considérés parmi les plus gros trafiquants de drogue au pays.

En association avec Serero (il était pour sa part spécialisé dans l'importation de haschisch) et le clan Cotroni, Morales s'apprêtait à faire entrer au Canada des milliers de kilos de cocaïne en provenance de l'Amérique du Sud. Originaire du Pérou, il était en contact avec des trafiquants de son pays natal reliés au cartel de Cali.

Morales et Serero — le soi-disant fleuriste de Ville-Émard — ont depuis été envoyés à l'ombre pour 15 et 11 ans. Pour la plupart, les membres de ces deux groupes sont également en prison. Le procès du gang de Cotroni a été fixé au début de février.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Ricardo Negrinotti, 49 ans

Santé-Canada, prix Fosses sceptiques

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Santé Canada a remporté hier le prix Fosse sceptique 1996, decerné lors d'un procès rigolo par une centaine des 450 membres des Sceptiques du Québec.

Santé Canada est le septième organisme ainsi « honoré » par l'association, qui pourfend le manque d'esprit critique depuis 1989. Cette année, les adversaires des pseudo-sciences déplorent l'embauche d'une homéopathe comme responsable du dossier des médecines complémentaires. Selon eux, Mme Marie Lemaire travaille à permettre la promotion de produits dont l'efficacité n'a pas été démontrée.

Les sceptiques ont aussi fait le procès de l'émision « nouvelle-âgeuse » *L'Ère du Verseau*, présentée à TQS, et du restaurant Le Commensal, « point de rencontre de toutes les disciplines ésotériques »... et aussi de 95 % des invités d'hier, à en croire un sondage spontané. Ils ont aussi blâmé l'Ordre des pharmaciens « qui tolère que ses membres se présentent à la fois comme pharmaciens et homéopathes tant que ce n'est pas dans la même phrase » !

Après avoir lancé ces flèches, l'association a accordé le prix Sceptique à Érik et Karl Gosselin, de Twins FX, « pour avoir relevé avec brio le défi d'ufologues et avoir fait une autopsie d'extra-terrestre plus vraie que vraie pour l'émission Claire Lamarche. »

Le quotidien *Le Devoir*, « seul quotidien montréalais sans chronique astrologique », était aussi en nomination, de même que l'émission de vulgarisation scientifique de Télé-Québec, Science-Friction, qui « explique la différence entre les connaissances et les mythes », et le Collège des médecins, « pour sa vigilance ».

Assurance-médicaments : la situation s'améliore mais il faut encore expliquer

LILIANNE LACROIX

Comme les responsables de la Régie de l'assurance-maladie, les pharmaciens-propriétaires confirment que les problèmes informatiques, qui ont déréglé pendant quelques jours la nouvelle machine de l'assurance-médicaments, se sont presque complètement tassés.

Par contre, selon M. Normand Cadieux, directeur général de l'Association québécoise des pharmaciens-propriétaires, deux problèmes subsistent : les communications téléphoniques difficiles avec la Régie et le fait que la population comprend encore mal le régime. « Il est encore très difficile de communiquer avec la Régie par téléphone, dit-il d'abord. Je pense que la Régie n'avait pas prévu un volume d'appels aussi important. »

Dans la plupart des cas, la communication pharmaciens-Régie se limite au plan informatique. Mais il arrive parfois que le pharmacien doive joindre la Régie pour éclaircir une situation. Si le patient, qui se prétend inscrit, n'apparaît pas à l'ordinateur, par exemple. C'est aussi le cas assez souvent pour les médicaments d'exception. Pour le sida ou la fibrose kystique par exemple, les médicaments étaient fournis en milieu hospitalier. Depuis l'entrée en vigueur du régime d'assurance-médicaments, les hôpitaux et les médecins traitants doivent avoir assuré le transfert de dossier. Mais il arrive que le nom et les coordonnées du patient n'apparaissent pas à l'ordinateur. Et alors, il faut téléphoner...

Pour M. Pierre Boucher, de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, il n'y a pas véritablement de problème : « De 10 000 appels quotidiens, le flot d'appels de pharmaciens est passé à 1000. À chaque jour, il y de moins en moins d'appels ».

S'il s'accorde pour dire que la situation s'améliore, M. Cadieux considère qu'elle est encore difficile pour nombre de pharmaciens.

Le fait que les citoyens ne comprennent toujours pas le régime constitue aussi une difficulté supplémentaire pour le pharmacien, estime M. Cadieux : « Les pharmaciens sont encore débordés par les demandes d'explications. Il va falloir vivre au moins un cycle de ce régime avant que les gens aient vraiment compris. »

Pour la Régie, qui a diffusé certaines annonces publicitaires dans les derniers jours pour informer la population, il n'est plus question de nouveau blitz-information : « C'est la chose la plus simple au monde », dit M. Boucher du nouveau régime.

M. Cadieux n'en est pas si sûr : « Je pense que les dernières explications ont seulement réussi à préciser certaines choses à ceux qui avaient déjà compris... »

Chaise haute de Playskool à réparer

Playskool offre de remplacer gratuitement les barres de retenue pour ses 33 000 chaises hautes 1-2-3 mises sur le marché.

Elles peuvent se fêler ou se casser et ainsi causer des blessures à l'enfant lors d'une chute, s'il n'est pas adéquatement attaché avec la courroie de retenue.

Aux États-Unis, des centaines de consommateurs se sont plaints que la barre de retenue de leur chaise haute s'était fêlée ou avait craqué, et on note 34 rapports de blessures causées par la chute d'un enfant.

Au Canada, Playskool a enregistré six rapports de chutes occasionnant des ecchymoses.

Les consommateurs peuvent appeler Playskool au numéro sans frais 1 800 555-0428, pour recevoir gratuitement une barre de retenue de remplacement.

Somalie : Kim Campbell avait été prévenue des répercussions

Presse Canadienne
OTTAWA

L'ex-ministre de la Défense Kim Campbell a été mise en garde à peine quelques jours après la mort du jeune Somalien Shidane Arone aux mains de militaires canadiens contre les répercussions politiques que pourrait avoir pour elle une telle affaire.

Dans une note de service du ministère de la Défense, rendue publique hier par la commission d'enquête sur les événements de Somalie parmi un millier d'autres pages de documents, un membre de l'état-major, John Dixon, écrit ceci : « J'ai eu de la difficulté à convaincre le ministère (de la Défense) de la nécessité que vous soyez informée de ce qui s'est produit, afin que vous puissiez vous dégager de vos responsabilités politiques ».

La note de service est datée du 31 mars 1993, 15 jours après la mort de Shidane Arone et 12 jours après que le caporal-chef Clayton Matchee eut tenté de se pendre dans sa cellule alors qu'il était détenu pour le meurtre du Somalien.

« Les Forces voulaient présenter les deux affaires (la mort du Somalien et la tentative de suicide de Matchee) séparément, dans leurs communiqués, est-il écrit dans la note. Nous avons fait valoir qu'une telle façon d'agir laisserait croire aux médias qu'il y a eu tentative de camouflage. »

Un colonel nie avoir ordonné la destruction de documents

Presse Canadienne
OTTAWA

Un colonel à la retraite a nié hier avoir ordonné la destruction de documents relatifs à la mission militaire canadienne en Somalie. Le colonel Geoff Haswell a contredit le témoignage du commis civil Nancy Fournier, qui prétendait qu'il lui avait ordonné de « se débarrasser de tous les documents (qu'elle avait) sur la Somalie ».

« Je n'ai pas ordonné ou donné la directive à Nancy Fournier de détruire tout matériel pertinent », a affirmé hier M. Haswell dans son procès devant la cour martiale. « Je croyais qu'elle parcourrait les fichiers et garderait tout ce qui était important. »

Se tenant raide comme une barre sur sa chaise, les mains croisées sur ses cuisses, l'accusé, qui compte 30 ans de service, a aussi soutenu qu'il n'avait pas entendu parler d'un ordre de remettre tous les documents relatifs à la Somalie à une commission d'enquête.

M. Haswell, un ancien haut responsable des affaires publiques des Forces canadiennes, subit un procès où il est accusé d'avoir modifié des documents devant être remis à un journaliste de la CBC en vertu de la Loi d'accès à l'information.

S'il est reconnu coupable, il risque jusqu'à trois ans de prison. M. Haswell a décidé de plaider non coupable.

CRTC **AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE** Canada

Avis d'audience publique CRTC 1996-15-1. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 24 février 1997, 9 h, à l'Hôtel du Parc, 3625, av. du Parc, Montréal (Qc), afin d'étudier ce qui suit: 25. LAVAL / MONTRÉAL (Qc). Demande présentée par **RADIO ZONE INC.** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une radio FM de langue française à Laval / Montréal, à la fréquence 95,1 MHz. Le CRTC n'étudiera cette demande que si elle est acceptable au plan technique par le ministère de l'Industrie. EXAMEN DE LA DEMANDE: 4420, boul. Lévesque E., bureau 209, Laval (Qc). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Montréal: (514) 283-6607. Les interventions écrites, accompagnées d'une preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 **au plus tard le 30 janvier 1997.** Les personnes qui désirent comparaître à l'audience et qui requièrent des auxiliaires de communication doivent en aviser le CRTC au plus tard 20 jours avant le début de l'audience. Il est possible que des intervenants dont les observations sont claires et complètes ne soient pas appelés à comparaître devant le Conseil. Cependant, toutes les interventions seront prises en considération lors des délibérations. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

2457038

le fameux grand solde de blanc

économisez jusqu'à **50%**

sur des articles de marques réputées dans tout le magasin!

LITERIE • BAIN • FENÊTRES • MATELAS • PORCELAINE • CRISTAL • CADEAUX

BAIN

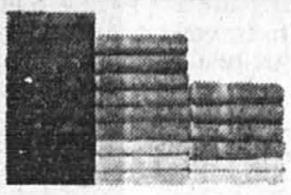

MARTEX Fieldcrest STEVENS CANNON

Nous offrons les marques les plus réputées!

Serviettes de bain Cannon (légères imperfections)	3.95
Essuie-mains Martex/Stevens	1.95
Rideaux de douche en tissu variés	9.95
Rideaux de douche en plastique variés	4.95
Descentes de bain Cannon	5.95
Sorties de bain en ratine	29.95

MATELAS

Plus de 100 modèles!
Livraison **gratuite**
Cadre **gratuit** à l'achat d'ensembles!

LES 2 MEILLEURES FAÇONS D'ACHETER UN MATELAS DE PREMIÈRE QUALITÉ
OPTION N°1 NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ
OPTION N°2 NE PAYEZ RIEN AVANT UN AN
AUCUN MENSUALITÉ • AUCUN INTÉRÊT • AUCUN DÉPÔT

Charmeur de Sealy
Simple 119.00 ens. 229.00 Grand 169.00 ens. 329.00
Double 139.00 ens. 269.00

Posturepedic de Sealy
Simple 349.00 ens. 499.00 Grand 489.00 ens. 699.00
Double 419.00 ens. 599.00 Très grand 749.00 ens. 999.00

Sealy Posturepedic

Beautysleep Evasion de Simmons
Simple 199.00 ens.329.00 Grand 279.00 ens.449.00
Double 249.00 ens.399.00

Beautyrest de Simmons
Simple 399.00 ens.649.00 Grand 569.00 ens.899.00
Double 499.00 ens.799.00 Très grand 699.00 ens.1099.00

MATELAS À EMPORTER À PARTIR DE 36.95

LITERIE

Springmaid MARTEX Fieldcrest Vonsutta CANNON Dan River lawrence SHEFTEX

Le plus grand choix de literie et d'accessoires à Montréal aux plus bas prix garantis

Ensemble de literie
6 pièces
• incluant douillette, drap contour, drap plat, volant de lit, couvre-oreiller(s) et taie(s) d'oreiller
Simple 49.95 Grand 69.95
Double 59.95 Très grand 79.95

Ensemble de draps en percale
180 fils au pouce carré
Simple 16.95 Grand 32.95
Double 26.95 Très grand 49.95

Couvre-matelas SIMMONS Grand (légères imperfections) 9.95

Oreillers de duvet 24.95

Oreillers Simmons 6.95

GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE de L'ASSOCIATION DES PRODUITS DE DUVET ET PLUMES

Édredons de duvet d'oie blanche
Construction en cloisons 12 po
Simple 69.95 Grand 99.95
Double 89.95 Très grand 139.95

PORCELAINE

Evesham Gold DE ROYAL WORCESTER
Économisez jusqu'à **40%** sur accessoires de service choisis

PFALTZGRAFF
Économisez jusqu'à **20%**
Ens. 20 pièces, ordinairement à partir de 120.00
Prix de solde à partir de **89.95**

Royal Doulton
Économisez jusqu'à **50%** et recevez des bols à soupe **gratuits!**
Quantités limitées

TABLE

Scotchgard™ STAINRELEASE™
Nappes Invitation 9.95
Choix de 7 couleurs

Ens. pour la cuisine 4 pièces 4.95

Napperons à partir de 99¢

BOUTIQUE POUR BÉBÉ
Nous avons un choix incroyable d'articles-cadeaux et d'accessoires!

CADEAUX

ÉCONOMISEZ JUSQU'À **50%** SUR LA PORCELAINE, LA VERRERIE, LA COUTELLERIE, LES ARTICLES-CADEAUX, LES BATTERIES DE CUISINE ET PLUS ENCORE!

Mikasa • Orrefors • Noritake • Lenox
Meyer • Waterford • Wedgwood
Pfaltzgraff • Guy Degrenne • Lagostina
Kosta Boda • Royal Doulton et autres!

NOS PRIX SONT IMBATTABLES!

LAGOSTINA
Provence
Économisez **58%**
Prix courant 600.00
Prix de solde à partir de **249.95**

PARURES DE FENÊTRES

Service à domicile GRATUIT
341-7810

Jusqu'à **50%** d'escompte sur le prix suggéré pour...
stores verticaux et horizontaux
plissés • bouffants • romains
persiennes • tentures • dentelles
parures de fenêtres complexes • tissus
couvre-lits faits sur mesure et plus encore

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre ROCKLAND **341-7810**
Place Portobello BROSSARD **671-2202**
Les Galeries LAVAL **681-9090**
Les Promenades de la CATHÉDRALE **282-9525**

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS

CHAQUE JOUR / L'ANNÉE LONGUE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionel de 10%!

BONNE NOUVELLE BONNE NOUVELLE BONNE NOUVELLE

ALEXANDOR FOURRURE EST ENFIN PRÊT À VOUS MONTRER : FOURRURE, CUIR, PELISSE, CACHEMIRE, AGNEAUX RETOURNÉS, ET VOUS DONNER LES MEILLEURS PRIX SUR NOTRE NOUVELLE COLLECTION. TOUT DOIT ÊTRE VENDU POUR FAIRE PLACE À NOTRE NOUVEL ARRIVAGE ! NE MANQUEZ PAS CETTE VENTE !

FOURRURES Alexandor A. Giguère
DEUX NOMS UNE RÉPUTATION

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT SUR **L'EXCLUSIVITÉ DE TOUTE NOTRE COLLECTION**

WOW! BONNE NOUVELLE!

OFFRE DE CRÉDIT EXCEPTIONNELLE
SANS DÉPÔT SANS INTÉRÊT
PAYÉ SUR 24 MOIS C.A.C.*
*C.A.C. : ne payez aucun intérêt.
- 24 paiements égaux seulement
- Taxes applicables payées à l'achat

2055, RUE PEEL, 8e ÉTAGE

SOYEZ AU CHAUD TOUT L'HIVER AU PRIX D'UNE SEMAINE DANS LE SUD!!!

NOUS PAYONS LA TPS

BONNE NOUVELLE
Une fantastique opportunité d'acheter à petit prix. Mais ne tardez pas car cette vente, comme toute bonne chose, va prendre fin.

MANTEAUX DE DRAP «THERMOLOFT» AVEC CAPUCHON GARNI DE RENARD À PARTIR DE 250$ 10.42$/MOIS

MANTEAUX DE DRAP CACHEMIRE ET LAINE À PARTIR DE 349$ 14.54$/MOIS

MANTEAUX D'AGNEAUX RETOURNÉS À PARTIR DE 1 349$ 56.21$/MOIS

GRANDE RÉDUCTION SUR TOUT
* Fourrure
* Cuir
* Pelisse
* Cachemire
* Agneaux renversés
* Toutes les grandeurs
* Toutes les couleurs
* Les plus nouvelles coupes
* La plus grande sélection

FOURRURES VASTE CHOIX DE 3/4 ET DE MANTEAUX LONGS EN CASTOR, CHAT SAUVAGE ET FOURRURES RASÉES À PARTIR D'AUSSI PEU QUE 1 699$ 70.79$/MOIS

VISON PASTEL RANCH DEM! BUFF À PARTIR DE 2 999$ 124.95$/MOIS

VISON À PARTIR DE 3 499$ 145.79$/MOIS

RABAIS JUSQU'À 75%

NE TARDEZ PAS!

SUPER SPÉCIAUX SUPER BAS PRIX

Manteau de vison pastel foncé	2 495
Manteau de vison bleu iris	2 395
Manteau de renard indigo 7/8, trapèze	1 895
Manteau de vison noir	1 895
Manteau de raton laveur	1 499
Veste de castor rasé teint	847
Manteau de rat musqué rasé (marine)	749
Pélisse doublée de fourrure à partir de	247

Manteaux et vestes Thermoloft en réduction spéciale

Manteaux longs	139
Manteaux courts	99
CACHEMIRE ET LAINE à partir de	195
CUIR *Y COMPRIS LES BLOUSONS POUR HOMMES*	
BLOUSONS à partir de	99
MANTEAUX	475
MANTEAUX DE SUÈDE à partir de	99

POUR DES RENSEIGNEMENTS RAPIDES SUR CETTE VENTE, APPELEZ-NOUS
288-1119

HEURES D'OUVERTURE
Mar. • 9 h à 18 h
Mer. - ven. • 9 h à 21 h
Sam. • 9 h à 17 h
Dim. • 11 h à 17 h
6 JOURS SEULEMENT

FOURRURES Alexandor A. Giguère
DEUX NOMS UNE RÉPUTATION
Nous servons les montréalais et le monde depuis 1899

2454441-105

2055, rue Peel, 8e étage, Montréal • (514) 288-1119 Peel • Stationnement gratuit à l'intérieur

Politique

Un vétéran nationaliste en ballottage au PLQ

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Un seul poste au bureau de direction du PLQ fera l'objet d'une élection lors du congrès de mars où les militants libéraux auront à se prononcer sur la confiance qu'ils accordent au chef Daniel Johnson.

Denis Therrien, un vétéran de l'aile nationaliste du PLQ qui était membre du comité de Jean Allaire sur le programme constitutionnel du parti après l'échec de Meech, en 1991, verra son poste de vice-président contesté par un jeune militant libéral, Claude Béchard.

Joint hier, M. Béchard se défendait bien d'être le candidat du chef, Daniel Johnson. M. Béchard a travaillé aux cabinets de Robert Bourassa puis du premier ministre Johnson avant de se retrouver dans le secteur du lobbying à Québec ; il est chez GPC, la firme de l'ancien ministre fédéral, Rémi Bujold.

« Ce n'est pas une candidature contre qui que ce soit », de préciser M. Béchard qui ne croit pas, par ailleurs, que M. Johnson sera mis dans l'eau chaude par le vote des militants. M. Johnson avait appuyé en douce un candidat contre M. Therrien aux précédentes élections, où seulement 20 voix avaient fait la différence. Diane Viau, aussi vice-présidente et, comme M. Therrien, associée à l'aile nationaliste, avait décidé de ne pas se représenter.

En coulisses, au PLQ, on explique que le faible score de 76 % obtenu par le premier ministre Bouchard au congrès du PQ a donné beaucoup de latitude à M. Johnson. Un résultat comparable ne mettrait pas sur lui de pression. On semble s'être fixé les deux tiers comme plancher psychologique d'appui au chef.

Enfin, M. Therrien est en poste depuis plus de six ans, et les gens veulent un peu de changement, dit M. Béchard, membre de la commission politique du PLQ. Lors de son arrivée à la direction du PLQ, Daniel Johnson avait en vain tenté de faire battre M. Therrien, perçu alors comme un dissident potentiel, un farouche porte-parole de l'aile nationaliste du PLQ.

« Je ne suis pas le candidat de M. Johnson. Si c'était pour tasser Denis Therrien, je ne serais absolument pas candidat. Je ne vais pas là pour régler des comptes, c'est une élection entre nous, il ne faut pas se déchirer », a déclaré M. Béchard.

Le commissaire de la GRC garde la confiance de Chrétien

Presse Canadienne
SÉOUL

Le premier ministre Jean Chrétien a laissé entendre hier qu'il avait entièrement confiance, du moins pour l'instant, dans la façon dont le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, Philip Murray, avait mené l'enquête de la GRC sur l'affaire Airbus.

« J'ai confiance dans tous ceux qui sont dans le métier jusqu'à ce que l'on sache qu'ils ne sont plus dans le métier. Alors, j'ai confiance en lui », a commenté M. Chrétien hier alors qu'il terminait son séjour en Corée du Sud dans le cadre de la mission commerciale d'Équipe Canada en Asie.

« (M. Murray) regarde la question. Il est supposé agir dans cette affaire selon ses propres responsabilités, mais vous savez qu'une enquête est une enquête et qu'il n'y a pas d'ingérence politique là-dedans. »

PHOTO PC

Le premier ministre Jean Chrétien a rencontré hier son homologue sud-coréen, Lee Soo-Sung.

Amiante

De son côté, le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, a plaidé en faveur de règles qui pourraient faciliter l'exportation d'amiante en Corée du Sud.

M. Bouchard a fait part de ses doléances hier, lors d'une discussion avec le premier ministre de la Corée du Sud Lee Soo-Sung.

M. Chrétien et les premiers ministres de huit autres provinces participaient également à cette rencontre.

Le Québec fournit déjà plus de la moitié de l'amiante utilisée en Corée du Sud, mais des règles qui changent fréquemment compliquent la tâche des exportateurs québécois.

M. Bouchard a expliqué au premier ministre sud-coréen que le Québec avait adopté des méthodes de manipulation particulièrement sécuritaires de l'amiante, avant de réclamer davantage de constance dans les règles.

Construction

Par ailleurs, il appert que la construction domiciliaire pourrait bien représenter un secteur d'avenir pour les firmes canadiennes en Corée du Sud.

C'est le message qu'a livré hier un ancien professeur de l'Université du Québec qui est maintenant président de l'Institut du logement de Corée, le Dr Hee Soo Chung, dans le cadre d'une session de la 14e conférence conjointe des Conseils des gens d'affaires Corée-Canada.

M. Chung a fait valoir que la situation du logement était inadéquate en Corée du Sud, tant en ce qui concerne la quantité, de la qualité ou les coûts.

M. Chung a affirmé que pour répondre aux besoins, il faudra construire plus d'un million de nouveaux logements d'ici 2005.

M. Chung a expliqué aux journalistes que les constructeurs canadiens avaient un avantage parce qu'ils offraient des coûts raisonnables et une excellente qualité.

Hydro-Québec se fait tirer l'oreille

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Hydro-Québec se fait tirer sérieusement l'oreille pour participer à une commission parlementaire spéciale qui veut discuter des orientations et des stratégies de la société d'État.

Au moment ou Hydro vient de prendre le contrôle de Noverco, actionnaire important de Gaz métropolitain, un groupe de députés présidé par le libéral Christos Sirros et le péquiste François Beaulne, compte entendre en mars les dirigeants d'Hydro pour qu'ils expliquent leurs orientations.

On explique que cette invitation tombe bien mal; ce genre de débat a déjà eu lieu en novembre et on voudrait refaire l'exercice au moment ou la société se penche sur son plan stratégique.

M. Sirros, ancien ministre de l'Énergie, juge un peu inquiétant l'empressement mis par Hydro dans ses transactions pour prendre le contrôle de Gaz Métropolitain. Comme M. André Caillé, président d'Hydro, était jusqu'à tout récemment président de Gaz métropolitain, on voit « quelque chose d'incestueux » dans ces transactions. Quand il était chez Gaz métropolitain, M. Caillé abreuvait les députés de discours sur l'importance de la compétition entre les sources d'approvisionnement et la saine rivalité entre les producteurs d'électricité et de gaz. M. Caillé, qui avait un portefeuille d'actions de Gaz métropolitain, fut invité à les vendre avant de s'asseoir à la direction d'Hydro. Toutes ces transactions surviennent tout juste avant la création de la nouvelle Régie de l'énergie, mais à Hydro on soutient que cet organisme n'aurait rien eu à voir dans ces décisions.

« Est-ce que les consommateurs vont bénéficier de cette transaction », demande ouvertement M. Sirros. « Ce qui m'inquiète c'est la rapidité avec lesquelles ces transactions ont été conclues », souligne-t-il, insistant sur les conséquences, importantes pour les consommateurs, de la déréglementation dans le secteur énergétique.

Carnet de voyage

VALÉRIE BEAUREGARD
SÉOUL

La mission commerciale canadienne dirigée par le premier ministre Jean Chrétien a quitté la Corée ce matin pour les Philippines. Alors que le premier volet de la mission prend fin, nous vidons le carnet de voyage.

■ Jean Chrétien n'est pas arrivé les mains vides en Asie. Lors de sa visite de la zone démilitarisée, il a offert sa biographie « Dans la fosse aux lions » au général Paik Sun Yup, un héros de la guerre de Corée qui lui a fait don de son livre « From Pusan to Panmunjom ». Le général n'aura pas de difficultés à parcourir les pages de son nouveau livre puisqu'il a reçu l'édition coréenne.

■ Les militaires américains ont également offert une casquette à M. Chrétien ainsi qu'aux neuf premiers ministres provinciaux qui l'accompagnent. Tous se sont empressés d'essayer leur nouveau cadeau, sauf Lucien Bouchard à qui, apparemment, les casquettes ne vont pas du tout.

■ À la sortie de la boutique de souvenirs, les journalistes étaient curieux de savoir si M. Chrétien avait fait des achats. Les experts en la matière sont ma fille et ma femme, a-t-il répondu. Mme Chrétien a acheté des t-shirts et ces mêmes fameuses casquettes.

■ Les journalistes de Radio-Canada alimentent leurs reportages à la station KBS où des cadres entrent à la station seulement pour eux. Il s'agit d'un retour d'ascenseur relativement au bon service qu'ils ont eu à Radio-Canada lors de la visite au Canada du président Kim, à l'automne 95. Tous les autres employés de KBS sont en grève. Les cadres de la station ont bien hâte de voir la mission commerciale quitter la Corée pour aller manifester eux aussi. Soixante-quinze pour cent de la population approuve la grève, révèle un sondage.

■ Jusqu'au 14 janvier, la vie roulait son cours normal à Séoul, outre les manifestations. Toutefois, celles-ci s'intensifiaient de jour en jour comme peuvent le témoigner les cameramen qui suivent la mission. Un membre de l'équipe de Radio-Canada a été incommodé par les gaz lacrymogènes tandis que celui de l'équipe CTV peut maintenant certifier que le poivre de cayenne brûle les yeux.

■ Entendu au comptoir de l'hôtel The Shilla, à Séoul : un garde du corps de M. Bouchard a insisté pour régler lui-même quelques films visionnés dans sa chambre. Il ne voulait pas voir apparaître cette dépense de 17 $ sur la facture officielle. On ne connaît pas les titres des films.

L'opération 1000 signatures plus facile que prévu, au Bloc

MARIO FONTAINE

Gilles Duceppe est le seul à avoir déjà recueilli les 1000 signatures devant accompagner son bulletin de mise en candidature pour la direction du Bloc québécois. Mais s'il faut les en croire, ses adversaires ne tarderont pas à l'imiter.

« Ça ne pose aucun problème. »

« C'est virtuellement fait, il ne reste plus qu'à faire les vérifications d'usage. »

« On l'annoncera mercredi ou jeudi en conférence de presse. »

« Les 1000 membres, mais on les a déjà ! »

Autant de phrases qu'on entendait hier dans les organisations de Francine Lalonde, Rodrigue Biron, Yves Duhaime et Daniel Turp.

C'est aussi l'écho qu'on a eu au siège du Bloc québécois, où on envisage de devancer le dévoilement du nom des candidats officiels, d'abord prévu pour le début de la semaine prochaine. L'opération, qui consiste pour chaque aspirant à recueillir l'appui de 1000 membres — dont au moins 10 dans 25 circonscriptions différentes — aura, semble-t-il, été plus facile que prévu.

On le saura avec certitude vendredi, la date butoir pour les mises en candidature. Il est probable, toutefois, que plusieurs candidats se manifestent avant. Il n'est pas impossible non plus qu'une autre candidate, Pierrette Venne, se déclare jeudi. On affirme, dans l'entourage de la députée de Saint-Hubert, que des centaines de partisans signent ses formulaires d'appui. S'ils sont assez nombreux, Mme Venne entrera dans la course après-demain.

D'une façon générale, on s'emploie à dépasser de quelques centaines le nombre minimal d'appuis requis, de façon à éviter toute mauvaise surprise. La « vraie » course au leadership visant à remplacer le démissionnaire Michel Gauthier commencera donc le week-end prochain, pour se terminer au congrès de la formation, à la mi-mars.

L'avortement par injection à Montréal

Un médicament contre le cancer s'est trouvé une nouvelle vocation

SYLVIE JOLY
collaboration spéciale

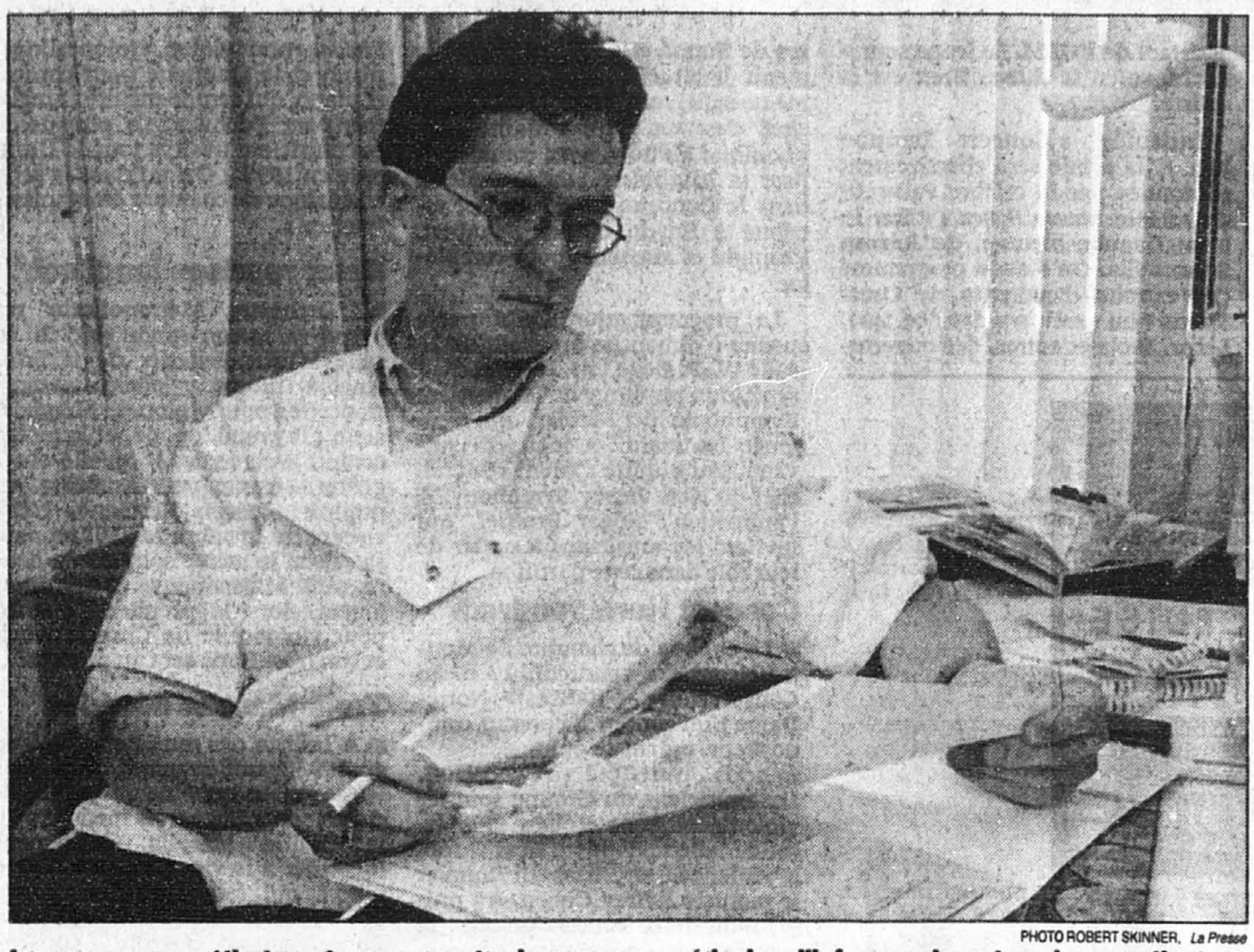

PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Le recours au méthotrexate pour avorter impose aux médecins d'informer davantage leurs patientes, estime le docteur Claude Paquin, qui a lui-même recours à cette technique.

« Ce n'est pas comme prendre une aspirine avec une gorgée d'eau ! » Sous les cheveux gris, les pommettes rosissent ; la voix s'enflamme. « Avant, les sorcières et les chamans donnaient des herbes pour avorter, mais là on a des méthodes plus sûres que de revenir à des moyens comme ça. »

Lise Gratton, du Centre de santé des femmes de Montréal, s'indigne. Depuis quelques mois, un médicament contre le cancer est utilisé à Montréal pour pratiquer des avortements. Le méthotrexate est un médicament vendu sous ordonnance pour traiter certaines formes de cancer, d'arthrite, et de psoriasis, et ce depuis une quarantaine d'années. La publication des résultats de recherches aux États-Unis et en Colombie-Britannique, où le méthotrexate a servi pour procéder à des avortements, a suscité beaucoup d'espoir chez quelques médecins qui ont commencé à le prescrire au Québec, en Ontario et dans les Maritimes.

L'idée d'utiliser un médicament ou une combinaison de médicaments pour provoquer un avortement n'est pas nouvelle. La pilule abortive RU486, de conception française, est vendue en France depuis 1989. Mais elle n'est pas disponible au Canada.

Au Centre de santé des femmes, des médecins pratiquent des avortements conventionnels, c'est-à-dire par aspiration-curetage, depuis le début des années 80. En fait, le centre a été au coeur de toutes les batailles pour l'accès à l'avortement. Mais les femmes du centre s'opposent farouchement à l'interruption volontaire de grossesse avec du méthotrexate et avec tout autre médicament, qu'elles qualifient d'avortement chimique. Pour Lise Gratton, l'approche traditionnelle utilisée présentement est plus sécuritaire, plus simple, plus rapide et son accessibilité à long terme est menacée avec l'arrivée du méthotrexate.

« V'là notre virage ambulatoire au niveau de l'avortement », ironise-t-elle.

Injection

Le méthotrexate rend instable la muqueuse de l'utérus. Il est injecté à la patiente, dans le bureau du médecin. Quelques jours plus tard, chez elle, la femme insère dans son vagin du misoprostol, une prostaglandine qui provoque des contractions et l'expulsion de l'embryon. Le misoprostol est un médicament utilisé habituellement contre les ulcères gastriques. Ce type d'avortement doit être exécuté à un stade précoce de la grossesse ; la plupart des médecins le conseillent à sept semaines ou moins.

L'avortement avec le méthotrexate en combinaison avec le misoprostol est pratiqué à la clinique Fémina, à Montréal, et à l'hôpital Cité de la santé de Laval. À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, ce serait une question de semaines pour obtenir le service. Dans les cliniques Morgentaler, partout au Canada, on étudie actuellement la question. À Sherbrooke, un projet de recherche a été déposé au comité d'éthique du Centre universitaire de santé de l'Estrie. Et le Centre hospitalier universitaire de Québec espère offrir la nouvelle approche au printemps.

Pour Claude Paquin, médecin à la clinique Fémina, la qualité des informations données aux femmes qui désirent mettre fin à leur grossesse avec du méthotrexate est primordiale. Cette méthode exige un suivi médical très serré, au moins trois rencontres chez le médecin. Les crampes et les saignements sont habituellement plus abondants que lors d'un avortement conventionnel. À la clinique Fémina, les femmes doivent signer un consentement et lire un document de sept pages expliquant toutes les étapes, les aliments à éviter, et le protocole très strict avertissant les femmes qu'elles devront recourir à un avortement conventionnel, par aspiration-curetage, si l'avortement avec le méthotrexate ne fonctionne pas. Des études ont en effet démontré que le méthotrexate peut causer de graves malformations foetales si la grossesse est poursuivie.

Cavalier seul

Le Regroupement des centres de santé des femmes du Québec et la Fédération québécoise pour le planning des naissances qui s'opposent au développement de médicaments abortifs comme le méthotrexate ou la RU486 font cavalier seul au Canada et aux États-Unis. La grande majorité des organisations qui militent pour l'avortement sont très favorables à cette nouvelle approche. Selon elles, cette méthode permettra l'avortement dans les régions qui sont dépourvues de services actuellement et incitera des médecins à offrir cette option. D'après un sondage de la fondation Kaiser, une fondation américaine « très pro-famille », le tiers des médecins obstétriciens de la Californie qui ne pratiquent pas d'avortements présentement seraient d'accord pour prescrire des médicaments abortifs.

L'Association canadienne pour le droit à l'avortement a mené au début des années 90, sans succès, un lobby très actif auprès du gouvernement fédéral et de la compagnie Roussel-Uclaf, qui fabrique la RU486, pour que celle-ci soit disponible au Canada. La compagnie avait cédé aux menaces de boycott des groupes pro-vie et ne l'a jamais commercialisée en Amérique du Nord. Mais la différence fondamentale entre la RU et le méthotrexate c'est que celui-ci sert à d'autres usages que l'avortement et ainsi un boycottage de la compagnie est hautement improbable ; le médicament ne peut pas être retiré du marché. Dans le contexte nord-américain, c'est un changement majeur qui risque de bouleverser tout le portrait de l'accès à l'avortement.

Moins pénible

Johanna a 27 ans. Jeune anglophone de Montréal, elle travaille dans la vente. Ses menstruations sont réglées comme une horloge ; un retard de deux jours, et ça été la panique. Il y a quelques années, elle avait déjà subi un avortement conventionnel qu'elle avait trouvé très pénible. Cet automne, elle est une des premières Québécoises à avoir utilisé le méthotrexate pour avorter.

« Enfin, les femmes ont un autre choix, confie-t-elle, ça fait mal, c'est très intense mais la douleur est tolérable. Je suis allée au travail tout le temps. Pour moi, le méthotrexate a été une méthode plus facile. »

La pionnière du méthotrexate au Canada est le docteur Ellen Wiebe, médecin à Vancouver. Il y a un an, en janvier 1996, elle publiait les résultats de ses recherches, qu'elle a menées auprès d'une centaine de femmes, dans le *Canadian Medical Association Journal*, résultats qui confirment ceux des chercheurs américains : de 60 à 70 % des femmes préfèrent recourir à un avortement avec des médicaments abortifs plutôt qu'à un avortement conventionnel.

Dans l'étude du docteur Wiebe, on demandait aux femmes qui avaient avorté avec le méthotrexate le pourquoi de cette préférence. Les patientes ont répondu qu'elles considéraient la méthode avec des médicaments plus « naturelle », plus proche d'une fausse couche et qu'elles avaient peur de la chirurgie ; elles ont apprécié de ne pas avoir à attendre jusqu'à huit semaines de grossesse (puisqu'habituellement avant huit semaines, il est difficile de pratiquer un avortement conventionnel) ; et elles ont mentionné qu'elles craignaient d'avoir à traverser des lignes de piquetage d'opposants à l'avortement autour des cliniques spécialisées.

Moins d'avortoirs

Gilles Grondin, le président du principal groupe pro-vie du Québec, le Mouvement en faveur de la vie-Campagne Québec-Vie admet que « ça va réduire le nombre d'avortoirs. On va moins pouvoir manifester devant les cliniques. Ça va rendre notre action moins visible ».

Les mouvements anti-avortement aux États-Unis sont furieux, et devront modifier en profondeur leurs tactiques. Les militants provie les plus radicaux ont utilisé des moyens parfois extrêmement violents : attentats à la bombe dans une dizaine de cliniques, assassinats d'intervenants, intimidation des patientes.

Avoir comme cible des cliniques d'avortement identifiables est une chose ; s'attaquer à des milliers et des milliers de cabinets privés de médecins en est une autre, puisque les médicaments abortifs pourront y être prescrits discrètement.

La mise au point des méthodes d'avortement avec des médicaments, RU ou méthotrexate, risque de susciter d'intenses débats éthiques, médicaux et politiques, partout en Amérique du Nord.

Aux États-Unis, en plus du méthotrexate qui commence à être utilisé à grande échelle, la RU risque d'être disponible au cours de cette année. La Food and Drug Administration (FDA) a émis, en septembre dernier, une lettre d'approbation de la RU pour le Population Council. La compagnie Roussel-Uclaf a donné pour le marché américain, sous l'insistance de Bill Clinton en 1993, la RU486 au Population Council, un organisme sans but lucratif, qui s'est empressé de faire les recherches, de les faire approuver par le FDA, et maintenant de faire commercialiser la RU.

Et au Québec, selon le docteur Claude Paquin, de la clinique Fémina, l'avortement avec le méthotrexate, c'est une question de liberté de choix : « C'est la base de notre intervention. C'est au médecin de faire le jugement médical mais c'est aux femmes de faire le choix ; c'est un choix de plus, si on leur offre quelque chose de sûr. »

Les fumeurs vieillissent plus vite, conclut une étude faite sur des jumeaux

Associated Press
LONDRES

Les vrais jumeaux ne sont pas égaux en tout. Selon des chercheurs britanniques, si l'un des deux fume, il vieillira plus vite que son jumeau.

D'après des médecins de l'hôpital Saint-Thomas, à Londres, qui ont réalisé une étude sur plus de 1000 groupes de vrais jumeaux, le tabagisme accélère les rides et le vieillissement.

L'étude avait pour but d'identifier des gènes qui interviennent dans différentes maladies. Dans 50 cas, l'un des jumeaux était non-fumeur, alors que l'autre avait fumé pendant une grande partie de sa vie, a expliqué le docteur Tim Spector, directeur de l'unité de recherche sur les jumeaux de l'hôpital.

Le jumeau fumeur avait, en moyenne, la peau 25 % plus fine que le non-fumeur, et dans quelques cas, la différence était de 40 %. Or, les rides apparaissent quand la peau devient moins épaisse et plus fragile.

De vrais jumeaux, qui ont les mêmes gènes, vieillissent au même rythme sauf quand des facteurs externes interviennent.

« On a toujours su, simplement par l'observation, qu'on vieillit plus vite quand on fume, mais ça n'a jamais été démontré de façon précise par la science auparavant », a expliqué M. Spector.

« Les médecins disent qu'ils peuvent reconnaître les visages des fumeurs parce qu'ils sont plus ridés et plus blêmes », a-t-il ajouté.

Les chercheurs ont utilisé une technique par ultrasons pour mesurer l'épaisseur de la peau dans la partie intérieure d'un bras des jumeaux.

Le tabagisme pourrait provoquer la libération d'une enzyme dans la peau qui détériore son élasticité, selon l'étude. Parmi les autres effets possibles, figure la limitation du flux sanguin jusqu'à la couche supérieure de la peau.

Le service d'informations sur la Santé publique espère que ces découvertes vont interpeller les jeunes, la partie de la population souvent la moins consciente des risques de cancer du poumon et autres effets néfastes du tabac sur la santé.

Selon des statistiques officielles, trois Britanniques sur dix, chez les 16-24 ans, sont des fumeurs réguliers, avec une augmentation de 5 % pour les jeunes femmes depuis 1994.

L'étude, qui a fait l'objet d'un documentaire, devait être diffusée hier soir sur la BBC.

Pouquoi UNE USAGÉE quand vous pouvez vous offrir une VW neuve POUR AUSSI PEU QUE...

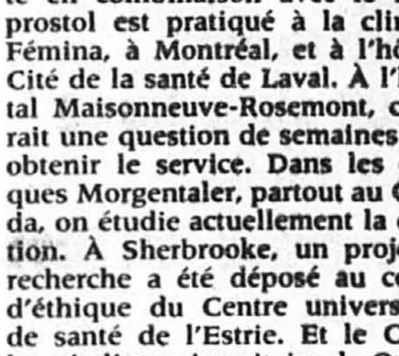

GOLF CL '97
• 2 portes
• 5 vitesses
• radio-cassette
(260 $ TAXES INCLUSES)

299 $ PAR MOIS*
(340,73$ TAXES INCLUSES)

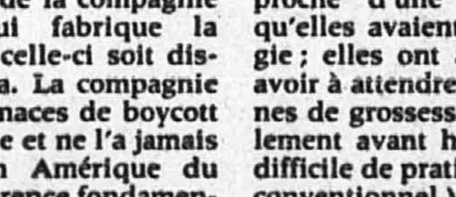

GOLF K-2 245 $* PAR MOIS*
FINANCEMENT DISPONIBLE 3,9 % ÉCHANGES ACCEPTÉS
JETTA GT 314 $ PAR MOIS

LOCATION 24 MOIS V.C.I. COMPTANT DE 1 500 $, PREMIER LOYER ET DÉPÔT DE SÉCURITÉ ÉQUIVALENT. TAXES, PRÉPARATION ET IMMATRICULATION PAYABLES SUR LIVRAISON. OFFRE VALIDE JUSQU'AU 30 JANVIER 1997.

Popular MONTREAL
5441, rue St-Hubert, Montréal
Tél.: 274-5471
2431090-3

GRANDE VENTE DE JANVIER
À DES PRIX INCROYABLES
DE 30 % À 50 %
SUR TOUTE LA FOURRURE

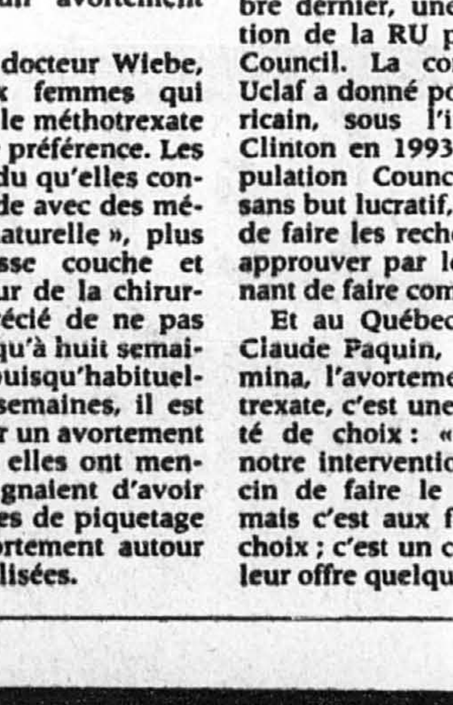

NOUS PAYONS LES TAXES

Renard argenté Ord.: 4 995 $ 2 295 $
Vison garni de renard Ord.: 4 995 $ 2 295 $
Vison noir Ord.: 4 995 $ 2 995 $
Pelisse doublé de fourrure à partir de 495 $
Bandeaux de fourrure (vison et autres) à partir de 49 95 $
Chapeaux de fourrure style facteur à partir de 74 95 $
Manteaux recyclés et repris de finance (vison-castor-raton laveur) etc. 495 $ - 2 295 $

OUVERT EXCEPTIONNELLEMENT À SHERBROOKE SEULEMENT AUJOURD'HUI DE 9 H 30 À 17 H

MARCEL Joodoin FOURRURES INC.
1228, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3J6
(514) 288-1683
208, rue Aberdeen
Sherbrooke (Québec) J1H 1W3
(819) 562-0429

Arts et spectacles

Soirée viennoise à l'OSM

MUSIQUE

Claude Gingras

Le traditionnel concert de musique viennoise de l'Orchestre Symphonique de Montréal inscrit à la série « Air Canada » a lieu ce soir et demain soir, 19 h 30, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, et est dirigé par Jacques Lacombe, chef assistant de l'OSM. Le jeune soprano canadien Kathleen Brett est la soliste.

Intitulée « Concert Danube bleu », la soirée sera effectivement couronnée par la célèbre valse *An der schönen Blauen Donau* (« Sur le beau Danube bleu »), de Johann Strauss fils. On a aussi programmé des extraits d'opérettes de Oscar Straus (un seul « s » dans ce cas), Lehar, Stolz et autres, des ouvertures de Suppé et de Nicolai, bref le menu habituel.Demain, 10 h 30, même salle, même orchestre, même chef, c'est un autre « Matin symphonique Métro », avec comme soliste la hautboïste Louise Pellerin dans le Concerto en do majeur attribué à Haydn et des Schubert, Respighi et Massenet pour compléter.

La programmation OSM passe ensuite à dimanche prochain, 14 h, salle W.-P. Cette fois, il s'agit d'une répétition publique de la quatrième Symphonie de Mahler, qui sera jouée les mardi et mercredi suivants. Au pupitre : Zdenek Macal, chef du New Jersey Symphony. À l'animation : Edgar Fruitier, qui invitera les musiciens à parler de leur rôle dans cette partition.

Concert Huré vendredi

■ Le Groupe de chambre de Montréal consacre vendredi, 17 h, au Conservatoire (100 est, Notre-Dame) un concert à l'obscur compositeur, organiste et musicologue français Jean Huré (1877-1930). Les musiciens du Groupe sont les violonistes Anne Robert et Marcelle Mallette, l'altiste Neal Gripp, la violoncelliste Elizabeth Dolin et le pianiste Jeffrey Cohen. Au programme de ce concert gratuit : la *Sérénade* pour violon, violoncelle et piano et le Quintette pour cordes et piano, qui seront ensuite enregistrés pour Fonovox. La plupart de ces musiciens avaient joué le Quintette en 1993 à Orford dans la série « Musique de chambre d'organistes français ».

Deux reprises lundi soir

■ L'Orchestre Métropolitain reprend sa saison lundi soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la PdA. Angèle Dubeau y jouera les deux Concertos pour violon de Mendelssohn (le grand, op. 64, et le moins connu, avec cordes), qu'elle enregistrera ensuite, pour Analekta. Au pupitre : Joseph Rescigno. L'Orchestre de chambre McGill reprend sa saison le même soir, même heure, salle Maisonneuve. Denis Brott jouera alors le premier Concerto pour violoncelle de Chostakovitch et son frère Boris sera au pupitre.

Trois Masella décédés

■ À la liste des musiciens décédés en 1996, publiée mardi dernier, il faut ajouter trois noms de musiciens locaux, tous trois membres de la famille Masella étroitement identifiée à la vie musicale en cette ville et qui, tous trois, firent partie de l'OSM et furent professeurs au Conservatoire : Joseph (Giuseppe), corniste, Paul, également corniste, et Rodolfo, bassoniste. Deux autres frères Masella, eux-mêmes anciens membres de l'OSM, y occupent présentement d'autres fonctions : Giulio, comme musicothécaire, et Mario, son assistant.

L'opéra du « Met »

■ *La Traviata*, de Verdi, est au programme de la radiodiffusion en direct du Metropolitan samedi, 13 h 30, CBF-FM. Dans les principaux rôles : Veronica Villarroel, Vincenzo La Scola et Roberto Frontali. Au pupitre : Maurizio Barbacini. Aux entractes montréalais : Dujka Smojé, Mireille Barrière et Marc Bégin.

En bref

■ L'agent de Luciano Pavarotti n'est pas encore en mesure d'annoncer le programme que le fameux ténor donnera au Centre Molson le 12 mars. Soirée de deux heures, y compris un entracte et des duos avec le jeune soprano Kathleen Cassello : c'est tout ce que l'on sait pour l'instant... Le troisième Concerto pour piano de Rachmaninov, sujet du film *Shine* (ou *Le Prodige*), sera joué par le Cubain Santiago Rodriguez le 21 janvier à l'Orchestre Symphonique de Québec... La compositrice Anne Lauber annonce qu'elle n'est plus membre des Mélodistes indépendants.

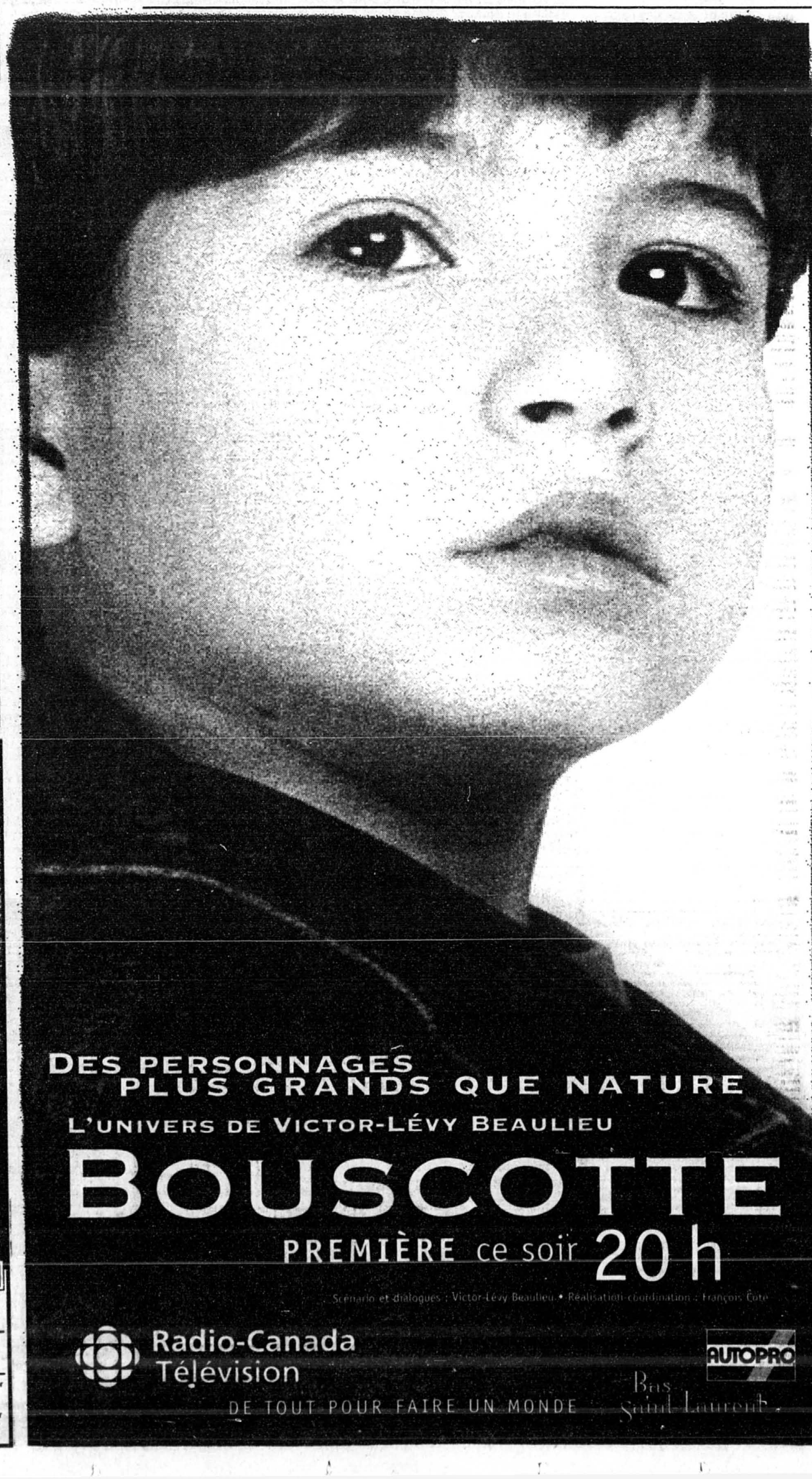

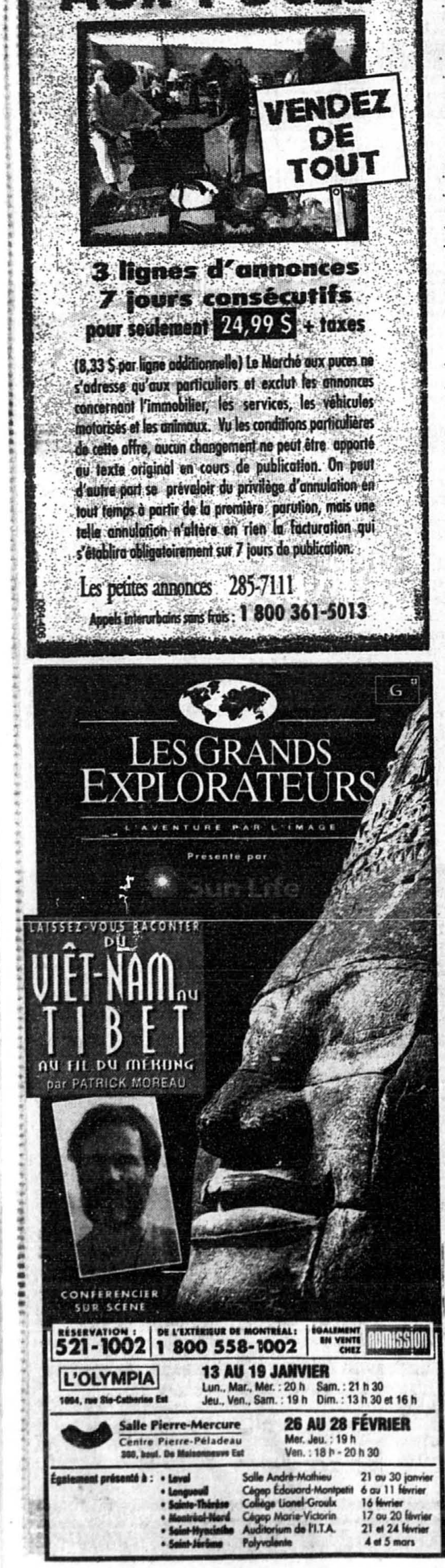

L'Heure JMP : vol au-dessus d'un nid de coucou ?

TÉLÉVISION

Nathalie Petrowski

J'en connais qui ont dû être déçus lundi matin. Non seulement le Boeing 767 de Jean-Marc Parent n'a pas crashé, mais il n'a même pas explosé en plein vol malgré un appel à la bombe 30 minutes avant le décollage. Y'aurait-il un Bon Dieu pour les imbéciles ?

Pour ceux qui n'ont pas regardé TQS dimanche soir, sachez que Jean-Marc Parent y lançait la deuxième saison de *L'Heure JMP* depuis un hangar de l'aéroport Jean-Lesage à l'ombre d'un Boeing 767, gracieuseté de la compagnie Royal.

Le clou de l'émission, outre cette ÉNORME plogue pour le commanditaire et les monologues insipides de JM, c'était l'embarquement du monologuiste et de 180 fidèles, tirés au sort parmi le public et ignorant jusqu'à la dernière minute qu'ils seraient invités au péril de leur vie à bord de l'avion.

Au menu, un survol du Québec pendant deux heures à 2000 pieds d'altitude. Vous avez bien lu : 2000 pieds d'altitude, alors que la limite la plus basse permise est de 1000 pieds et que l'altitude moyenne est de 30 000 pieds ; tout ça pour permettre aux zoufs dans le Boeing de regarder les tatas en bas flasher leurs lumières. Le trip, toi !

Paraît que les ordinateurs du Boeing n'ont pas arrêté de flasher pendant qu'un message enregistré répétait aux pilotes « too low, too low ». Rassurant.

L'association des pilotes confirme que le risque qu'un Boeing volant aussi bas que l'humour de JMP s'écrase était à peu près nul. N'empêche que si j'habitais en région, j'aurais pas apprécié qu'un tel mastodonte vole au-dessus de ma chaumière et fasse des vagues dans ma soupe aux pois. Un Boeing dans ma cour n'est pas nécessairement mon idée de la convivialité. Y'a toujours ben des limites, non ?

Pas surprenant qu'il y ait eu un appel à la bombe. L'ennui c'est que les passagers n'en ont pas été informés. Quant à la police de Sainte-Foy, elle s'est contentée de fouiller la soute à bagages. Et après ? Après rien, m'a répondu l'agent Therrien de la police municipale de Sainte-Foy. Dans des affaires de même, on ne fouille pas les passagers. Traduisez, les fans de Jean-Marc Parent sont peut-être des sous-doués, ce ne sont pas des terroristes, inutile de s'énerver.

Va pour les terroristes mais qui me dit qu'il n'y avait pas dans le lot, un cinglé qui se voyait sauter en plein ciel avec le porte-parole de Subway ?

Est-ce que je rêve ou est-ce que la « parentomanie », cette atrophie des hémisphères cérébraux, cette gangrène de la pensée qui clignote comme une ampoule sur le point de rendre l'âme, cette glorification du vide et du désoeuvrement sous couvert de « flash écoeurant, man ! » est en train de miner le peu de bon sens qui reste à la société québécoise ?

Est-ce que je rêve ou est-ce que le fait que le Québec ait flashé fort de Drummondville jusqu'à Dorval est désormais la seule mesure de notre évolution sociale et de notre avancement en Occident ? Si tel est le cas, l'hiver JMP va être long. Long et noir.

Mongrain le matin : gros déjeuner

■ Le thème musical ressemblait à celui de *Ouimzie* et de ses amis. Mais à 8 h hier matin sur les ondes de Télé-Québec, *Ouimzie* avait cédé le micro à une sorte de Télécino de l'actualité, un Télécino costumé, cravaté et parlant de sujets étranges comme l'assurance-médicaments, la Somalie, Team Canada et la crise à Montréal. Au secours, maman !

Télécino, vous l'aurez deviné, c'est Jean-Luc Mongrain, le nouveau morning-man de Télé-Québec. N'allez pas croire que ce pionnier du créneau de 8 h qu'il a inventé et qu'il a longtemps occupé à TVA, a modifié son style pour la télé éducative.

Le Mongrain de Télé-Québec est assez semblable au Mongrain des matins de TVA. Même décor minimal (une table et une tasse), même style direct et détendu, même verbe truculent, même sain scepticisme et même abondance de sujets.

Seul hic : *Salut bonjour* et *Bon matin*, ses principaux concurrents ont une facture plus légère, plus diversifiée et donc plus digeste. Jamais n'y verra-t-on un cours de 30 minutes sur l'assurance-médicaments. C'est pourtant ce que Mongrain nous a servi en compagnie de Pierre Boucher de la RAMQ. Pendant ce qui m'a semblé une éternité, les deux larrons ont cherché à expliquer avec chiffres et tableau à l'appui, combien il en coûte au bon peuple pour ses médicaments depuis le 1er janvier. C'était sans doute fort éducatif et tout à fait en continuité avec les émissions pour le troisième âge que Télé-Québec programmait habituellement à cette heure-là. Il reste que pour la moyenne des ours en santé et forcément insouciants, c'était lourd et long comme une journée à l'hôpital... Pour le reste — la visite du plateau, le duplex avec le journaliste Louis Saint-Pierre en train de se faire un café dans sa cuisine, les commentaires ironiques sur Team Canada, l'entrevue sympa avec Pierre Goyer — Mongrain demeure un communicateur hors pair.

Quoi qu'en pense la concurrence, l'avenir de Mongrain le matin à Télé-Québec est plus prometteur qu'il n'y paraît. Après tout si Jean-Marc Parent réussit à faire un million à TQS le dimanche soir, qui dit que Mongrain ne pourra pas attirer un quart de million le matin comme il le faisait avant. Personnellement, je l'encouragerais volontiers. Malheureusement mon histoire d'amour avec la radio et surtout avec le nouveau morning-man de CBF, m'en empêche. Désolée.

EN BREF

Danser sur des bandes

■ Les amateurs de ballet classique ne sont pas près de revoir dans la fosse des membres de l'Orchestre symphonique de Montréal. Pour des raisons budgétaires, les Grands Ballets canadiens (GBC) s'exécutent cette saison au son de musique enregistrée, exception faite du spectacle annuel *Casse-Noisette* donné au temps des Fêtes. L'an prochain, les GBC pourraient engager des trios ou quatuors d'instrumentistes. La troupe montréalaise accuse un déficit de 860 000 $, sur un budget annuel de 6,2 millions.

Un 15e prix pour Cosby

■ Le comédien Bill Cosby a reçu un 15e prix People Choice en carrière. La vedette de *Cosby* est ainsi la personnalité masculine dans une nouvelle production. Il a toutefois partagé cet honneur, au gala de dimanche, avec Michael J. Fox, de *Spin City*. La série familiale *Cosby* a eu également un prix du public comme meilleure nouvelle comédie télévisée.

CINÉMA

Les recettes du week-end

La Presse publie chaque semaine les recettes du week-end dans les différentes salles de cinéma au Québec, compilées par Alex Films. Vous trouverez les résultats obtenus par les films préférés du public, par quelques films intéressants à un titre ou à un autre, de même que par les films qui tiennent l'affiche depuis le plus grand nombre de semaines.

BOX-OFFICE

Le Top 10

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Turbulence V.F.	101,951$	34	101,951$
Evita	81,530$	4	81,530$
Les 101 Dalmatiens	63,285$	41	2,471,395$
La relique	62,614$	26	62,614$
Turbulence	60,190$	13	60,190$
The Relic	46,660$	11	46,660$
Jerry Maguire V.F.	42,796$	35	694,283$
Jackie Chan contre-attaque	42,428$	34	42,428$
Tunnel de l'enfer	42,231$	36	932,409$
The People vs. Larry Flynt	40,220$	12	40,220$

À souligner

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Evita	81,530$	4	81,530$
La relique	62,614$	26	62,614$
Jerry Maguire V.F.	42,796$	34	694,283$

Toujours à l'affiche

	Recettes du week-end	Nombre de sem.	Recettes cumulatives
Trainspotting	2,851$	21	260,538$
Chacun cherche son chat	1,530$	16	233,501$
L'Homme idéal	519$	16	1,113,016$

SPECTACLES

Salles de répertoire

BUGS BUNNY FILM FESTIVAL '96
Cinéma du Parc (3) :
15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
DEAD MAN
Cinema du Parc (1) : 19 h 15.
FLIRT
Cinéma Parallèle : 21 h 30.
I AIM CUBA
CVinéma du Parc (2) :
14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
LABYRINTH OF PASSION
Cinéma du Parc (1) : 21 h 45.
MOTHER NIGHT
Cinéma du Parc (1) : 14 h 15.
PIERROT LE FOU
Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30.
RENCONTRE (LA)
Cinéma Parallèle : 17 h 30.
SECRETS AND LIES
Cinéma du Parc (1) : 16 h 30.
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
Cinéma Parallèl,e : 19 h 30.

IMAX

IMAX - LS, CITÉ DE L'ESPACE
Imax - Les Ailes - Mail Champlain, Brossard : midi, 14 h, 16 h.
IMAX - PINGOUINS & CIE
Imax - Les Ailes - Mail Champlain, Brossard) : 13 h, 15 h.
Programme double optionnel en après-midi : 17 h, 19 h, 21 h.
Pour renseignements : 672-IMAX.

Musique

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Faculté 2/3de Musique, salle B-484)
Die Fledermaus (Strauss). Atelier d'opéra de l'UdM. Entrée libre : 19 h 30.
PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Jacques Lacombe. Kathleen Brett, soprano. Strauss, Suppé, Stolz, Lehar, Nicolai. Concerts populaires Air Canada : 19 h 30.

Théâtre

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
L'expulsion de Lily Barton, de John MacNicholas. Mise en scène de Monique Duceppe. Trad. de Benoit Girard. Avec Béatrice Picard, Jean Deschênes, Véronique Le Flaguais, Guy Mignault, Widemir Normil et François Tassé. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h et 20 h 30.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
Partage de midi, de Paul Claudel. Mise en scène de Daniel Roussel. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h et 20 h 30 ; dim., 15 h.
ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario e.)
Théâtre dé-composé ou l'homme poubelle, de Matéi Visniec. Mise en scène de Claude Lemieux. Avec Diane Cormier, Sylvain Marcel, Igor Ovadis et Pierre Rivard.
Du mar. au sam., 20 h ; dim., 16 h.

Variétés

QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)
Trio 3X : 21 h 30.
HUIS CLOS (850, Mont-Royal e.)
Jimmy James : dès 21 h.
P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Ian Fournier : dès 21 h.
BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert)
Nadya Blanchette, soprano, et Marie-Claude Roy, pianiste : 20 h.
BIDDLE'S (2060, Aylmer)
Trio Bernard Primeau : de 20 h à minuit.
JAZZONS (300, Ontario e.)
Al Paterson : 21 h.
BALATTOU (4372, St-Laurent)
Los Diamantes : 21 h.
SKY PUB (1474, Ste-Catherine e.)
Manon Brunet : 22 h.

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS — ÉCRAN GÉANT! QUALITÉ DU SON!

4,99 $ EN MATINÉE Représentations avant 18h00 LUNDI au VENDREDI • 4,99 $ La FIÈVRE du MARDI

aussi le MERCREDI à 4,99 $ aux ANGRIGNON, LAVAL, VERSAILLES et F.P.8 (Greenfield Park)

HORAIRES DU 12 au 16 JANVIER ◆ INFO-FILM: 866-9111

CENTRE EATON 705, Ste-Catherine o (5e etage) 985-5730
✔LES 101 DALMATIENS (G)* 1:00-3:45-6:45-9:00
✔THE RELIC (13+)* 1:10-4:00-7:00-9:35
RANSOM (13+)* 4:40-7:20-9:45
SPACE JAM (G)* 2:00
TURBULENCE V.F. (16+)* 1:40-4:20-7:30-9:50
✔LA RELIQUE (13+)* 1:50-4:30-7:40-10:00
✔BEAVIS & BUTT-HEAD DO AMERICA (G)* 1:20-3:15-5:10-7:10 mer 1:20-3:15-5:10
ETOILE DU SOIR (G)* 9:10

LOEWS 954, rue Ste-Catherine O. 861-7437
✔EVITA (G)* 12:00-3:00-6:45-9:40
SALUT COUSIN (G)* 1:00-3:50-7:10-9:30
✔TURBULENCE (16+)* 12:30-2:40-5:00-7:30-9:50
MARS ATTACKS! (G)* 1:15-4:00-7:00-9:20 jeu 1:15-4:00-9:20
MICROCOSMOS (S.T.A.) (G)* 12:15-2:00
STAR TREK:FIRST CONTACT (G)* 4:25-7:40 mer 4:25
EVENING STAR (G)* 10:00

PALACE 6 698, rue Ste-Catherine O. 866-6991
TOUS LES JOURS - TOUS LES FILMS 2,50$
✔SLEEPERS (16+)* 12:00-3:00-6:00-9:00
ROMEO & JULIET (13+)* 12:10-2:30-4:55-7:30-9:50
HIGH SCHOOL HIGH (13+)* 12:30-3:20-5:30-7:25-9:20
CRASH (18+)* 1:15-4:00-7:15-9:30
THE ASSOCIATE (G)* 12:15-2:40-5:05-7:20-9:40
TRAINSPOTTING (16+)* 1:30-4:15-7:00-9:10

DORVAL 260, ave. Dorval 631-8586
ENTREE GENERALE 6,00$ - MATINEES 4,25$
MARDI & MERCREDI 4,25$
ENFANTS & AGE D'OR 4,25$
✔THE PEOPLE vs LARRY FLYNT (13+)* 7:10-9:50 dim 1:10-7:10-9:50
MICHAEL (G)* 10:00
JERRY MAGUIRE (G)* 7:15 dim 1:00-7:15
GHOSTS OF MISSISSIPPI (G)* 7:00-9:40 dim 12:45-7:00-9:40
FIRST STRIKE (SAC)* 7:30-9:30 dim 1:20-7:30-9:30

GREENFIELD PARK 3620, boul. Taschereau 671-6129
ENTREE GENERALE 6,00$ - MATINEES 4,25$
MARDI & MERCREDI 4,25$
ENFANTS & AGE D'OR 4,25$
THE PREACHER'S WIFE (G) 7:05-9:35 dim 1:00-7:05-9:35
RANSOM (13+) 7:15-9:30
SPACE JAM (G) dim 1:05
STAR TREK:FIRST CONTACT (G) 7:00 dim 1:10-7:00
EVENING STAR (G) 9:15

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095
THE PREACHER'S WIFE (G)* 7:10
✔STAR TREK:FIRST CONTACT (G)* 9:40
✔SPACE JAM (G)* dim 12:30-2:30-4:30
✔MARS ATTACKS! (G)* 7:15-9:35 dim 1:45-4:00-7:15-9:35
✔BEAVIS & BUTT-HEAD DO AMERICA (G)* 7:20 dim 1:20-3:20-5:20-7:20
EVENING STAR (G)* 9:20
✔EVITA (G)* 6:45-9:30 dim 1:00-3:45-6:45-9:30
RANSOM (13+)* 7:00-9:45 jeu 9:45
101 DALMATIANS (G)* dim 1:15-4:15
✔101 DALMATIANS (G)* 6:30-9:00 dim 12:45-3:15-6:30-9:00
✔TURBULENCE (16+)* 7:25-9:50 dim 1:30-4:25-7:25-9:50
✔THE RELIC (13+)* 7:30-10:00 dim 1:10-4:20-7:30-10:00

F.P.8-GREENFIELD PK 5000, boul. Taschereau 672-2229
✔THE RELIC (13+)* 7:10-9:25 dim 1:10-4:00-7:10-9:25
✔101 DALMATIANS (G)* 7:20-9:35 dim 1:35-4:10-7:20-9:35
ETOILE DU SOIR (G)* 7:05-9:40 dim 1:00-3:40-7:05-9:40
✔MARS ATTACKS! (G)* 7:15-9:45 dim 1:15-3:30-7:15-9:45
LA RELIQUE (13+)* 7:25-9:50 dim 1:20-3:45-7:25-9:50
LES 101 DALMATIENS (G)* 7:00-9:30 dim 1:05-3:35-7:00-9:30
TURBULENCE V.F. (16+)* 7:30-9:55 dim 1:25-3:50-7:30-9:55
✔TURBULENCE (16+)* 7:35-10:00 dim 1:30-3:55-7:35-10:00

LAVAL 1600, boul. Le Corbusier 688-7776
✔TURBULENCE V.F. (16+)* 7:20-9:40 dim 1:40-4:00-7:20-9:40
✔LES 101 DALMATIENS (G)* 6:30-9:15 dim 1:00-3:30-6:30-9:15
✔101 DALMATIANS (G)* 7:00-9:20 dim 1:30-3:50-7:00-9:20 jeu 9:20
RANSOM (13+)* 7:10-9:50
101 DALMATIANS (G)* dim 1:30-3:50
✔EVITA (G)* 6:35-9:30 dim 1:00-3:40-6:35-9:30
SPACE JAM (G)* dim 1:10
MARS ATTACKS! (G)* 7:15-9:35 dim 4:30-7:15-9:35
✔RANCON (13+)* 7:05-9:40
LES 101 DALMATIENS (G)* dim 1:40-4:15
✔TURBULENCE (16+)* 7:30-9:50 dim 1:30-4:00-7:30-9:50
✔BEAVIS & BUTT-HEAD DO AMERICA (G)* 7:20 dim 1:00-3:00-5:00-7:20
ETOILE DU SOIR (G)* 9:10
✔THE RELIC (13+)* 7:10-9:30 dim 1:10-3:40-7:10-9:30
LA FEMME DU PREDICATEUR (G)* 9:20
✔STAR TREK:FIRST CONTACT (G)* 7:00 dim 1:20-4:30-7:00
✔LA RELIQUE (13+)* 7:15-9:35 dim 1:45-4:10-7:15-9:35

CINEMA ANGRIGNON 7077, boul. Newman 366-2463
LA RELIQUE (13+)* 7:00-9:30 dim 1:30-4:00-7:00-9:30
BEAVIS & BUTT-HEAD DO AMERICA (G)* 7:10 dim 2:30-4:40-7:10
EVENING STAR (G)* 9:35
LES 101 DALMATIENS (G)* 6:50-9:20 dim 1:00-3:40-6:50-9:20
TURBULENCE V.F. (16+)* 7:45-10:00 dim 12:45-3:35-7:45-10:00
LES 101 DALMATIENS (G)* dim 1:40-4:10
THE PREACHER'S WIFE (G)* 7:05-9:45
✔THE RELIC (13+)* 7:15-9:50 dim 12:50-3:30-7:15-9:50
SPACE JAM (G)* dim 1:10
MARS ATTACKS! (G)* 7:40-10:05 dim 3:35-7:40-10:05
101 DALMATIANS (G)* 6:40-9:10 dim 1:15-4:15-6:40-9:10
✔TURBULENCE (16+)* 7:20-10:15 dim 2:00-4:30-7:20-10:15

VERSAILLES Place Versailles 353-7880
✔TURBULENCE V.F. (16+)* mar,mer,jeu 7:15-9:40 dim 2:30-7:15-9:40
✔LA RELIQUE (13+)* mar,mer,jeu 6:55-9:25 dim 2:10-6:55-9:25
LES 101 DALMATIENS (G)* mar,mer,jeu 6:45-9:05 dim 1:45-6:45-9:05
ETOILE DU SOIR (G)* mar,mer,jeu 6:40-9:20 dim 2:05-6:40-9:20
LA FEMME DU PREDICATEUR (G)* mar,mer,jeu 6:35-9:15 dim 2:00-6:35-9:15
RANCON (13+)* mar,mer,jeu 6:30 dim 2:15-6:30
JERRY MAGUIRE (G)* dim,mar,mer,jeu 9:10

✔SON DIGITAL

GUIDE HORAIRE CINÉPLEX ODEON

cinéRABAIS TOUTE LA JOURNÉE MARDIS et MERCREDIS 4,99$*
pour informations, appelez 849-[illegible] de 11h00 à 22h00

DU 10 AU 16 JANVIER 1997

ATWATER PV (Place Alexis-Nihon - 935-4248)
PEOPLE VS LARRY FLINT (THE) (13 ans) (v.o. anglaise) ★ 1:00 - 4:05 - 6:50 - 9:35
FIRST STRIKE (v.o. anglaise) ★ 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
JERRY MAGUIRE (v.o. anglaise) (G) ★ 1:00 - 4:00 - 6:45 - 9:35

BERRI PV (1280, rue St-Denis - 288-2115)
JACKIE CHAN CONTRE-ATTAQUE (v. française) ★ 1:35 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:30
CHASSE AUX SORCIÈRES (LA) (G) (v. française) ★ / 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:35
REFUGE (LE) (v. française) ★ 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:35
MARS ATTAQUE ! (v. française) (G) ★ 1:30 - 4:00 - 7:15 - 9:45
FRISSON (v. française) (16 ans) / 4:10 - 9:15
L'ARCHANGE (v. française) (G) / 1:40 - 7:05

BOUCHERVILLE PV (Autoroute 20, sortie Boul. Montargis - 449-8404)
JACKIE CHAN CONTRE-ATTAQUE (v. française) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:50 - 5:50 - 7:55 - 9:50 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:55 - 9:50
JERRY MAGUIRE (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:55 - 3:45 - 6:55 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:55 - 9:25
REFUGE (LE) (v. française) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 3:30 - 7:00 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:15
BEAU JOUR (UN) (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:25 - 7:35 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:35 - 9:45
MARS ATTAQUE ! (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:20 - 7:15 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:30
FRISSON (v. française) (16 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:50 - 3:00 - 7:20 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:40
TUNNEL DE L'ENFER (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:35 - 7:10 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:35
BASKET SPATIAL (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 3:40 - 7:20 Ven., Lun. et Jeu.: 7:20
MES CHERS CONCITOYENS (v. française) (G) ★ / 9:10
COURSE AU JOUET (LA) (v. française) (G) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:10 - 7:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:25
RIDICULE (v.o. française) (13 ans) / 9:20
L'ARCHANGE (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:05 - 7:05 - 9:05 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:05

BROSSARD PV (Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau - 465-5996)
GHOSTS OF MISSISSIPPI (v.o. anglaise) (G) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 4:05 - 7:00 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:40
MICHAEL (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:50 - 7:05 Ven., Lun. et Jeu.: 7:05
SCREAM (v.o. anglaise) (16 ans) ★ / 9:15
JERRY MAGUIRE (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:55 - 6:40 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:40 - 9:25
DAYLIGHT (v.o. anglaise) (G) ★ / 7:10 - 9:35
COURSE AU JOUET (LA) (v. française) (G) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:10 Ven., Lun. et Jeu.: Aucune représentation
BASKET SPATIAL (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 3:40
ONE FINE DAY (v.o. anglaise) (G) ★ / 9:20
BEAU JOUR (UN) (v. française) (G) / 7:00
FIRST STRIKE (v.o. anglaise) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:00
PEOPLE VS LARRY FLINT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:00 - 6:45 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:30

CAVENDISH (Mail) PV (Cavendish, coin Kildare - 485-7111)
CRUCIBLE (THE) (v.o. anglaise) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:50 - 7:10 - 9:55 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:55
ENGLISH PATIENT (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:45 - 3:50 - 7:00 - 9:55 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:55
EVITA (v.o. anglaise) (G) À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:45 - 3:55 - 7:00 - 10:00 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 10:00 Laissez-passer refusés
101 DALMATIANS (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:50 Ven., Lun. et Jeu.: Aucune représentation
JERRY MAGUIRE (v.o. anglaise) (G) ★ 6:45 - 9:45
ONE FINE DAY (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:25 - 7:20 - 9:50 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:50
GHOST'S OF MISSISSIPPI (v.o. anglaise) (G) ★ / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:50 - 3:50 - 6:55 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:55 - 9:40
SHINE (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:20 - 7:15 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:35

CENTRE-VILLE PV (2001, Université, Station Metro McGill - 849-FILM)
CHACUN CHERCHE SON CHAT (v.o. française) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 3:40 - 5:40 - 7:40 - 9:40 Ven., Lun. et Jeu.: 3:40 - 5:40 - 7:40 - 9:40
PREACHER'S WIFE (v.o. anglaise) (G) 7:15 - 9:40
BASKET SPATIAL (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:25 Ven., Lun. et Jeu.: 3:30 - 5:25
BEAU JOUR (UN) (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:10 - 7:10 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:10 - 7:10 - 9:40
SCREAM (v.o. anglaise) (16 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:50 - 4:10 - 7:10 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:10 - 7:10 - 9:35
PÉDALE DOUCE (v.o. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 7:00 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00
COSMOS (v.o. française) (G) / 4:20 - 9:20
TUNNEL DE L'ENFER (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:30 - 9:55 Ven., Lun. et Jeu.: 4:30 - 9:55
DAYLIGHT (v.o. anglaise) (G) / 9:15
JOYEUX CALIBRE (v.o. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:35 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:35
AIR DE FAMILLE (v.o. française) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:20 - 6:50 - 9:20 Ven., Lun. et Jeu.: 4:05 - 6:50 - 9:20
RANÇON (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:50 - 4:20 - 7:00 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 4:20 - 7:00 - 9:30

COMPLEXE DESJARDINS (Rotonde 1 - 288-3141) PV
RIDICULE (v.o. française) (13 ans) 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
PRODIGE (LE) (v. française) (G) ★ 1:15 - 3:55 - 7:00 - 9:30

SUITE...

COMPLEXE DESJARDINS SUITE...
À LA VIE, À LA MORT (v.o. française) 1:40 - 4:20 - 7:15 - 9:35
JERRY MAGUIRE (v. française) (G) 1:00 - 3:50 - 6:45 - 9:25
CÔTE-DES-NEIGES (6700, Côte-des-Neiges - 344-1001) PV
TURBULENCE (v.o. anglaise) (16 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:45 - 7:00 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:25
RELIC (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 3:55 - 7:05 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:35
MARS ATTACKS! (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 7:10 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10
SCREAM (v.o. anglaise) (16 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 3:30 - 9:20 Ven., Lun. et Jeu.: 9:20
MICHAEL (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:35
FIRST STRIKE (v.o. anglaise) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:30
PEOPLE VS LARRY FLINT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:45 - 6:45 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:25
JERRY MAGUIRE (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:50 - 6:45 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:30
DAUPHIN 2396 est, rue Beaubien - 721-6060
101 DALMATIENS (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 1:50 - 4:00 - 7:00 - 9:20 Sem.: 7:00 - 9:20
RIDICULE (v.o. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:40 - 4:10 - 7:20 - 9:35 Sem.: 7:20 - 9:35
DÉCARIE TOUS LES FILMS 4,00$ (Décarie, coin Vezina - 849-FILM) 2,00$ MARDI
RANSOM (v.o. anglaise) (13 ans) Sem. et Sem.: 7:00 - 9:30 Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
101 DALMATIANS (v.o. anglaise) (G) Sem. et Sem.: 7:10 - 9:40 Dim.: 2:10 - 4:40 - 7:10 - 9:40
DELSON (Plaza) PV (900, Boul. Georges Gagné, Delson - 635-9799)
BASKET SPATIAL (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 1:20 - 3:20 - 5:20 Sem.: Aucune représentation
L'ARCHANGE (v. française) (G) / 7:25
BEAU JOUR (UN) (v. française) (G) / 9:40
TURBULENCE (v. française) (16 ans) ★ Sam. et Dim.: 1:30 - 3:40 - 5:40 - 7:45 - 9:50 Sem.: 7:45 - 9:50
JACKIE CHAN CONTRE-ATTAQUE (v. française) ★ / Sam. et Dim.: 1:00 - 2:55 - 4:50 - 7:15 - 9:10 / Sem.: 7:15 - 9:10
RELIQUE (LA) (v. française) (13 ans) ✔ Sam. et Dim.: 1:25 - 4:10 - 7:10 - 9:25 Sem.: 7:10 - 9:25
MARS ATTAQUE! (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 1:05 - 7:20 / Sem.: 7:20
JERRY MAGUIRE (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 3:55 - 9:30 / Sem.: 9:30
101 DALMATIENS (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 1:15 - 3:45 - 7:05 - 9:15 Sem.: 7:05 - 9:15
PEOPLE VS LARRY FLINT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam. et Dim.: 1:25 - 4:05 - 7:00 - 9:35 Sem.: 7:00 - 9:35
DORION (Carrefour) PV (391, Boul. Harwood, Dorion-Vaudreuil - 455-9236)
JACKIE CHAN CONTRE-ATTAQUE (v. française) ★ / Sam. et Dim.: 12:40 - 2:40 - 4:40 - 7:00 - 9:00 / Sem.: 7:00 - 9:00
TURBULENCE (v. française) (16 ans) ★ Sam. et Dim.: 12:20 - 2:30 - 5:00 - 7:15 - 9:20 Sem.: 7:15 - 9:20
RELIQUE (LA) (v. française) (13 ans) ★ Sam. et Dim.: 12:15 - 2:35 - 4:45 - 7:10 - 9:20 Sem.: 7:10 - 9:20
MICHAEL (v.o. anglaise) (G) ★ Sam. et Dim.: 2:45 - 7:20 / Sem.: 7:20
L'ARCHANGE (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 12:35 - 4:55 - 9:20 / Sem.: 9:20
101 DALMATIENS (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 12:20 - 2:40 - 4:55 - 7:05 - 9:15 Sem.: 7:05 - 9:15
PEOPLE VS LARRY FLINT (THE) (v. française) (13 ans) ★ Sam. et Dim.: 12:30 - 3:15 - 7:00 - 9:30 Sem.: 7:00 - 9:30
TUNNEL DE L'ENFER (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 2:50 - 5:10 - 7:25 - 9:35 Sem.: 7:25 - 9:35
MARS ATTAQUE ! (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 12:30 Sem.: Aucune représentation
JERRY MAGUIRE (v.o. anglaise) (G) ★ Sam. et Dim.: 3:15 - 9:25 / Sem.: 9:25
JERRY MAGUIRE (v. française) (G) ★ Sam. et Dim.: 12:35 - 6:45 / Sem.: 6:45
EGYPTIEN PV (1455, rue Peel - 849-FILM)
CRUCIBLE (THE) (v.o. anglaise) 1:30 - 4:00 - 6:50 - 9:20
MARVIN'S ROOM (v.o. anglaise) ★ 1:00 - 3:05 - 5:15 - 7:25 - 9:35
SHINE (v.o. anglaise) (G) ★ 2:10 - 4:25 - 7:10 - 9:25
FAUBOURG PV (1616 ouest, rue Ste-Catherine - 931-9230)
ENGLISH PATIENT (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ / 12:45 - 3:50

Kuerti et les autres

CLAUDE GINGRAS

Le nom d'Anton Kuerti — quoi d'autre ? — avait valu hier soir une salle presque pleine au Quatuor Morency. Je me réjouis de ce succès subit, tout comme de l'ovation monstre que les cinq participants reçurent après leur exécution du Quintette op. 34 de Brahms.

Ce qui ne veut pas dire que je souscris entièrement à cette ovation. Même s'il était évident que le Morency donnait son maximum, les 43 minutes que représenta le Brahms furent marquées d'imperfections trop nombreuses et trop fréquentes pour que le plaisir, de ce côté-ci de la rampe, soit absolument libre de toute contrainte. On sentait trop souvent chez lui l'effort, le souci de ne pas se tromper, la peine même.

Manifestement inspiré par son invité, le Morency, je le concède, joua avec une rare énergie et produisit cette riche sonorité collective dont il semblait avoir perdu la notion. Mais il connut aussi quelques sérieux problèmes d'ensemble, principalement dans le Scherzo, et plusieurs phrases confiées à tel ou tel cordiste nous ramenaient les défauts habituels du groupe : justesse approximative un peu partout, miaulements chez le premier-violon.

Rien à redire sur Kuerti, impeccable pianiste qui donne un sens à tout ce qu'il touche. Le problème, dans le cas présent, c'est qu'il y a chez lui une dimension d'interprète qu'on ne trouve pas chez le Morency. Ou peut-être le Brahms était-il tout simplement au-dessus des forces de notre quatuor. Car le Haydn — qui remplaçait l'op. 67 de Brahms d'abord annoncé, ce qui eût donné un programme presque entièrement d'anniversaire — fut rendu avec à la fois une sonorité généreuse et un geste élégant, malgré l'absence d'un certain nombre d'appoggiatures. Mais l'exécution de toutes les reprises sans exception, y compris les deux du premier mouvement, ne servit pas précisément Denise Lupien qui, reprenant le même passage, tantôt joua faux, tantôt écrasa une note.

La sonorité riche et unifiée du Morency reste le meilleur élément de la sélection d'entrée, signée John Oliver (de Vancouver) et durant 11 minutes. Dans ses notes, l'auteur explique pourquoi il y fait notamment écho aux derniers Quatuors de Beethoven. Mais il ne me convainc pas. Ce genre d'exercice me paraît enfantin et inutile.

QUATUOR À CORDES MORENCY- Denise Lupien et Olga Ranzenhofer (violons), Francine Lupien-Bang (alto) et Christopher Best (violoncelle) — et ANTON KUERTI, pianiste. Lundi soir, salle Pierre-Mercure de l'UQAM.

Programme :

Traces (1993, rév. 1995) - Oliver

Quatuor no 77, en do majeur, op. 76 no 3, Hob. III :77 (Kaiserquartett) (c. 1799) — Haydn

Quintette pour piano et cordes en fa mineur, op. 34 (1863-65) — Brahms

Nouveau c.a. à Télé-Québec

En vertu de la nouvelle loi de Télé-Québec, proclamée juste avant Noël, le gouvernement du Québec vient de nommer neuf des dix membres du conseil d'administration du télédiffuseur.

Les voici : **Paul Inchauspé** devient président du conseil pour un mandat de trois ans. Philosophe et sociologue, M. Inchauspé a été directeur du cégep Ahunstic et président du Conseil supérieur de l'Éducation.

Norma Lopez-Therrien, directrice de l'organisme « Nous tous un soleil », **Godefroy Cardinal**, professeur d'histoire de l'art à l'UQAM, et **Jean-Pierre Lefebvre**, cinéaste, sont aussi nommés pour trois ans.

De leur côté, **Claire McNicoll**, vice-présidente aux affaires publiques de l'UdeM ; **Micheline Paradis**, directrice des publications et des services audiovisuels et linguistiques à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec ; **Francis Pelletier**, directeur général de la Maison de la culture de Sainte-Anne-des-Monts ; et **Bernard Pilote**, professeur et président de la Conférence des Conseils régionaux de la culture, accèdent au conseil d'administration pour deux ans.

Ces nominations ont été faites sur la recommandation de la ministre de la Culture, Louise Beaudoin.

Le PDG de Télé-Québec, **Robert Normand**, siège aussi au conseil d'administration. Son mandat à la tête de Télé-Québec est d'une durée de cinq ans.

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Nathalie Petrowski

19:00 - 17 - Québec plein écran
Deuxième portrait d'une série de cinq sur les Néo-Québécois. Ce soir, Shayne Martinez, une petite fille de 11 ans arrivée des Philippines il y a six ans. Obligée de fréquenter une école française, Shayne ne parle à la maison que l'anglais et le tagalog.

19:30 - 2 - La facture
Une erreur dans vos déclarations d'impôt peut vous causer de sérieux ennuis même si ce n'est pas de votre faute. Témoignage d'une enseignante de Hull à qui c'est arrivé.

20:00 - 2 - Bouscotte
Début ce soir du nouveau téléroman de Victor-Levy Beaulieu campé dans le Bas-du-Fleuve d'aujourd'hui et racontant une rivalité entre deux familles qui dure depuis plus de cent ans. Avec Gilbert Sicotte, Louise Laprade et le petit Julien Bernier-Pelletier.

21:00 - 15 - Temps présent
Belgique: la colère blanche. Reportage sur la perte de confiance des Belges vis-à-vis le pouvoir politique et judiciaire.

Julien Bernier-Pelletier (Bouscotte).

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC 2 9 13	Ce soir		Virginie	La Facture / Statut précaire	Bouscotte / Début		Omertà - La loi du silence / Début		Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Fa Si La Chanter (23:02)	Sport / Cinéma (23:45)	SRC 2 9 13
TVA 4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / Serge Grenier	Drôle de vidéo	Petite Fleur	Le Match de la vie / Rita Lafontaine: les Asiatiques et le jeu		René Lévesque (3/8)		Le TVA	chaBada / Alain Choquette. Annette Campagne. Danielle Rainville		TVA Sports / Loteries (23:52)	TVA 4 8 t 7 10
TOc 15 17 24 45	Carmen Sandiego	Allô prof	Québec plein écran		Cinéma / LE PETIT PRINCE A DIT (3) avec Richard Berry, Marie Kleiber				Les Prix du Québec	Christiane Charette en direct		Québec plein écran (23:23)	TOc 15 17 24 45
TQS 16 30 35	La Guerre des clans	Flash / Rod Steiger	Reddy Reddy Go! / Guy A. Lepage, Luce Dufault		Salle d'urgence		Cinéma / TANGO & CASH (5) avec Sylvester Stallone, Kurt Russell				Le Grand Journal	Sports Plus	TQS 16 30 35
CBC 5	Newswatch		Inside Qc	Market Place	the fifth estate		Witness		CBC News		News	Kids in the Hall	CBC 5
6			Man Alive										6
CTV 12	Pulse		E.T.	Pearl	Roseanne	Frasier	Home Improvement	Spin City	W-5		CTV News	Pulse	CTV 12
8	Newsline		Wheel of...	Jeopardy!		Life's Work						Nightline	8
ABC 22	News	ABC News	M*A*S*H						NYPD Blue		News / Roseanne	Nightline (23:35)	ABC 22
CBS 3	News		CBS News	E.T.	Promised Land		Cinéma / COUNTRY JUSTICE avec George C. Scott, Ally Sheedy				News	Late Sh. (23:35)	CBS 3
NBC 5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Mad About You	NewsRadio	Frasier	Caroline in...	Dateline NBC			Tonight (23:35)	NBC 5
PBS 33	Newshour		Nightly Business	Computer...	Call the Governor		Frontline / Betting on the Market		This Land is Ours		Cinéma / THAT TOUCH OF MINK		PBS 33
ONT 57	ITN News	Nightly Business	Newshour		Mobil Masterpiece Theatre / Joseph Conrad's Nostromo (1/3)				Taggart		Motorweek	Charlie Rose	ONT 57
12	Alana	Volt	Panorama		Déclic! Mag.	Nations	La Rivière Espérance / Chantage		Biographie / Georges Brassens		Panorama		12
24	Kratt's Creat.	Disney...	Inquiring Minds	Taste Caribbean	Studio 2		Father Ted	Dead Donkey	Imprint		Dialogue	Vital Signs	24
A & E	Quincy M.E.		The Equalizer		Biography: Hugh Hefner: American Playboy				Sherlock Holmes Mysteries		Law and Order		A & E
BRAVO	Youssou N'Dour		Bravo! Video	Johhny V	Tommy Tune	A Slide Through Time		Carl Orff - South Bank Show			Monty Python s	The Avengers	BRAVO
CANAL D	Le Goût du monde / San Francisco		Animalier / Saisons des oiseaux		Filière D / LES TRACES DU RÊVE (4) Documentaire				L'Homme à la valise		Cinéma / LES PROIES (4)		CANAL D
DISC.	Go for It!		@ discovery.ca		World. Horses	The Nature Nut	Flightpath		Lost Civilizations		@ discovery.ca		DISC.
FOX	Home Improv.	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Skating Championships				Star Trek: Deep Space Nine		Fresh Prince of Bel-Air		FOX
FOX(Ont)	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.					Seinfeld	Cops	Star Trek: Next Generation		FOX(Ont)
MP	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5 / Enigma	Mylene Farmer XX Elle		Perfecto	Musique vidéo					MP
NW	World News	Business World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		Royal Air Farce	This Hour Has...	The National	National Sports	NW
RDI	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Avoirs juifs...		Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute		Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario / l'Ouest	RDI
RDS	...quilles (17:30)	Sports 30 Mag	Hockey / Canadiens - Flyers							Sports 30 Mag		Passion plein air	RDS
SE	Dracula - Mort et très... (17:30)		La Cérémonie (19:05)				Douze Singes				Coeur à gages (23:10)		SE
TMN	Blue Sky (17:00)		The Michelle Apartments (18:45)			Larry Sanders	12 Monkeys				Die Hard with a Vengeance (23:15)		TMN
TSN	WWF (17:30)	Sportsdesk	That's Hockey!	World's Strongest Man 1992	WWF Special			NCAA Basketball / Kentucky - Georgia				Sportsdesk	TSN
TV5	Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Ça se discute / Otages, victimes, rescapés...			Temps présent		Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Le Cercle de...	TV5
YTV	Stickin' Around	Sailor Moon	Bump in Night	Are You Afraid	Goosebumps	Video &...	XTreme	YTV News	Heartbeat	Dave Osborne	Catwalk		YTV
CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV